

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

Séance du
22 Janvier 2007

L'AN DEUX MILLE QUATRE, le Lundi 22 Janvier 2007 à 19 h

Les membres du **CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'AGEN**

se sont réunis au nombre de 29, à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2110.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 12 Janvier 2007.

Etaient présents :

M. Alain VEYRET, Maire - M. Michel CAMINADE ; M. Jean QUERBES ; Mme Catherine PITOUS ; M. Jean Louis MATEOS ; M. Alain BEDOURET ; M. André MAZIERE ; M. Dominique RENARD ; Mme Dominique PIGEAU ; Mme Marie Thérèse ALONSO ; M. Jean GARAY – Adjoints ; M. Michel COUDERC ; M. Jacques CLOUCHE ; M. Claude ROUSSEAUX ; Mme Michèle TIXIER ; M. Jean Paul LOUAN ; Mme Joëlle FERRER ; Mme Sylvie RICAUD ; Mme Naziha BORIES-MATALLAH ; M. Daniel SOULIGNAC ; M. Jacques RAUNIER ; M. Jean PINASSEAU ; Mme Laurence MAIOROFF ; M. Jean Louis MAUROUX ; M. Jean Pierre BOULHOL ; Mme Janine LAUDAT-MAITRE ; Mme Isabelle LABADIE-LEMIERE ; Mme Claudine FORT ; M. René HESME - Conseillers Municipaux

Pouvoirs :

Mme HENRY à M. VEYRET
Mme CABRIT à M. CAMINADE
Mme DELTOUR à M. RENARD
Mme DAL'ZOVO à Mme TIXIER
Mme ALAGNOU à Mme FERRER
M. DISSES à Mme RICAUD
Mme METGE à M. RAUNIER
Mme FRANCOIS-PONCET à M. PINASSEAU
Mme GOURGUE à Mme MAIOROFF
Mme MASSALAZ à M. MAUROUX

SOMMAIRE

	Préambule	<i>p. 4</i>
	Décisions du Maire	<i>p.5</i>
01	Débat d’Orientation Budgétaire 2007	<i>p. 7</i>
02	Assainissement – Mise en séparatif de la rue de la Falaise Est – Tranche 2007 – Approbation du D.C.E.	<i>p. 93</i>
03	Enseignement du premier degré – Affectation de postes pour l’année scolaire 2007/2008	<i>98</i>
	Questions diverses	<i>p. 100</i>

M. VEYRET

La séance est ouverte.

Le quorum est atteint. Mme Bories-Matallah est désignée par avance comme secrétaire de séance.

Avez-vous des remarques à faire sur le compte rendu de la séance du 11 Décembre dernier ? Aucune observation de votre part. Merci.

Avant de passer à l'ordre du jour, et compte tenu que c'est le premier conseil municipal de l'année, je me permets de vous adresser à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2007.

Par ailleurs, nous avons appris très récemment le décès de l'Abbé Pierre, personnalité reconnue par tous. Je souhaite que nous ayons une pensée pour lui. En effet, malgré quelques uns de ses propos qui m'ont parfois choqués, sa mort est un évènement car toute sa vie a été consacrée aux autres, et en particulier au plus défavorisés.

Passons à l'étude de l'ordre du jour.

DECISIONS DU MAIRE

M. CAMINADE, Premier Adjoint

Vous avez, par délibération du 18 octobre 2004, consenti à M. le Maire l'ensemble des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales.

En application de cette délibération, depuis la séance du Conseil municipal du 11 Décembre 2006, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

- 1919** Achat Habillement des Régies 2006
- 1920** Rue Fumadelles - Construction d'un branchement d'eaux usées
- 1921** Etude technico-financière de la reprise en régie du service d'entretien des réseaux d'assainissement
- 1922** Insertion professionnelle et qualifiante de personnes à travers la conception et pré montage d'abris de jardins
- 1923** Insertion professionnelle et qualifiante de personnes à travers la fourniture et la pose d'abris de jardins
- 1924** Matériel d'arrosage pour station de pompage d'arrosage
- 1925** Acquisition d'un fourgon tôle de 10 m3 environ
- 1926** Acquisition d'un matériel d'hydro gommage
- 1927** Achat de matériel d'entretien des espaces verts 2006
- 1928** Dossier d'autorisation de travaux et de pompage au titre de la loi sur l'eau
- 1929** Immeuble 15 rue Jean Terles : Réfection bâtiment incendie
- 1930** Théâtre Ducourneau : Consolidation du fronton sculpté
- 1931** Transports scolaires et extrascolaires 2007 - Marché à procédure adaptée
- 1932** Fourniture de livres non scolaire année 2007- Marché de prestation à procédure adaptée
- 1933** Exercice du droit de préemption sur l'immeuble situé 4 impasse Massenet

1934 Impression du magazine municipal Agen.fr

M. CAMINADE

Aucune observation de votre part ? Je vous remercie.

S O M M A I R E

- INTRODUCTION	La poursuite des investissements	P. 8
- FINANCES	Une situation financière stabilisée et pérenne	P. 9

Tout pousse à être solidaire

- SOLIDARITE	Une politique de solidarité transversale	P.21
- ENFANCE & JEUNESSE	Avant et après l'école	P.25
- SCOLAIRE	Des outils et des moyens modernes	P.29
- POLITIQUE DE LA VILLE	Des résultats éprouvés	P.33

Tout pousse à vivre ici

- PROJET DE VILLE	Un projet cohérent et de long terme	P.38
- LOGEMENT	Réhabilitation, rénovation et construction	P.42
- VOIRIES & RESEAUX	Poursuivre la remise à niveau	P.44
- ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	Une démarche volontariste	P.48
- CITOYENNETE & TRANQUILLITE PUBLIQUE	Formation, prévention et sanction	P.50
- NOUVELLES TECHNOLOGIES	Un outil citoyen	P.52

Tout pousse à participer

- VIE ASSOCIATIVE	Un partenariat renforcé	P.56
- CULTURE	Qualité et diversité	P.58
- SPORT	Des équipements modernisés	P.64
- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	Un lieu de débats et de propositions	P.68
- TOURISME & ANIMATION DE LA VILLE	Des rendez-vous incontournables	P.69
- COMMUNICATION	Communication et information	P.71
- AGENDA 21		P.73
- PERSONNEL	Trois axes pour 2007	P.74

Tout pousse à réaliser

- P.P.I.	Plan pluriannuel d'investissement	P.76
- ANNEXES	Budgets annexes	P.77

M. VEYRET

Comme en 2006, ce nouvel exercice budgétaire verra la poursuite et le renforcement des investissements.

La situation financière de la ville maintenant stabilisée nous permet de réaliser des chantiers majeurs et durables sans avoir recours, à court ou moyen terme, à l'augmentation de la fiscalité des ménages. Le pari était difficile mais nous l'avons tenu et nous sommes heureux de pouvoir redonner à Agen, dès à présent et dans les années à venir, sa vraie place : celle de ville préfecture de Lot-et-Garonne et ville-centre de l'agglomération.

Notre capacité à investir retrouvée nous permettra de concrétiser des projets ambitieux pour Agen :

- la rénovation urbaine du centre ville, après concertation avec les agenaises et les agenais, va entrer dans sa phase opérationnelle. En mai 2007, le Conseil municipal choisira un projet parmi trois propositions d'architectes urbanistes et nous lancerons les procédures de marchés publics indispensables pour un démarrage des travaux dès 2008, car c'est là une des clés de l'attractivité du centre ville.

- la rénovation urbaine de la cite Tapie-Mondésir va pouvoir démarrer en partenariat avec l'A.N.R.U, la aussi, en concertation avec les habitants et dans la transparence, et comme nous nous y sommes engagés, tous ceux qui le souhaiteront seront relogés sur place. Ce programme s'inscrit dans la cohérence de la politique de résorption de l'habitat insalubre engagé au centre-ville.

D'autres réalisations verront le jour en collaboration avec le secteur privé telle la création d'un multiplexe de cinéma sur l'actuel garage « Peugeot », en bord de canal qui redynamisera ce quartier et permettra l'installation en centre ville, dans des locaux municipaux, d'une salle « Art & Essai ».

Pour autant notre ligne de conduite restera la même en ce qui concerne la proximité avec nos concitoyens. Nous poursuivrons les travaux d'aménagement des voiries et des réseaux dans toute la ville, ceux qui améliorent pratiquement et au quotidien la vie des agenaises et des agenais comme nous l'avons fait depuis 2001. La thématique de solidarité sera également très présente à travers l'accompagnement social, la lutte contre l'isolement et la réussite éducative

Voici nos objectifs essentiels pour cette année 2007 : des objectifs concrets, réalistes soucieux de la qualité du quotidien de nos concitoyens et qui préparent l'avenir de notre ville.

U n e s i t u a t i o n f i n a n c i è r e s t a b i l i s é e e t p é r e n n e

- LA MARGE BRUTE

- L'EPARGNE BRUTE & L'INVESTISSEMENT

- L'ENDETTEMENT

- L'EPARGNE NETTE

LE CADRE DE REFERENCE

La situation financière tendue constatée en 2001 (autofinancement fortement dégradé consécutif à un endettement important) et les perspectives inquiétantes établies en 2002 par le cabinet RESSOURCES CONSULTANT FINANCES, ont conduit le conseil municipal à adopter, lors des orientations budgétaires 2003, une stratégie financière qui reposait sur les deux points suivants :

- optimisation des dépenses et recettes de gestion,
- hausse fiscale unique de 27% des taxes ménages.

L'objectif de cette stratégie était double : restaurer et préserver durablement les grands équilibres financiers par un redéploiement efficient de l'activité des services et une maîtrise de l'endettement tout en privilégiant la mise en œuvre du programme et des investissements indispensables au développement de la cité qu'il impliquait.

La mise en œuvre de cette stratégie s'est axée prioritairement sur :

- La mise en application d'un **plan d'économies de gestion** : dès 2002, un certain nombre de mesures ont été prises pour réduire les dépenses ou/et augmenter les recettes courantes afin notamment de redéployer l'activité des services sur les missions véritablement prioritaires de la collectivité.
- Une forte **augmentation (+27%) du taux des taxes ménages** afin de :
 - **rétablir la capacité d'autofinancement et contenir l'effet ciseau** entre les recettes et dépenses de gestion **lié essentiellement à la forte augmentation des frais de personnel** (passage aux 35 heures et résorption de l'emploi précaire),
 - **désendetter la collectivité sans toutefois obérer la possibilité d'initier et de mettre en œuvre de nouveaux projets.**

L'élaboration des orientations budgétaires est l'occasion de mesurer l'impact de ces mesures et de faire le point sur l'évolution tendancielle de la situation sur la période 2007/2009.

CONJONCTURE ACTUELLE ET PERSPECTIVES

Les chiffres présentés dans le présent document sont exprimés en kilo euro (K€).

Marge brute (épargne de gestion)

La marge brute, solde des recettes courantes après déduction des dépenses de gestion, est l'indicateur qui permet d'appréhender l'évolution et la structure du budget en dehors de toute politique d'investissement et d'endettement.

Nous examinerons les principaux postes qui entrent dans le calcul de cet indicateur.

La masse salariale :

Malgré le transfert des effectifs d'AQUASUD à la communauté d'agglomération en 2005, ce poste de dépense poursuit son évolution à la hausse. Sur les 6 dernières années (2000/2006) ces dépenses augmentent globalement de 28 %. Cette hausse est d'une part la conséquence de la mise en place des 35 heures en 2002, d'autre part du choix du passage en régie municipale de la gestion de l'éclairage public en 2004. Cette décision a permis de fortes économies de gestion.

Elle correspond par ailleurs à la volonté municipale de suppression de la précarité dans l'effectif municipal grâce à l'intégration d'un nombre important d'emplois aidés.

Il faut rappeler que ce dispositif tenait compte de prévisions de départ en retraite qui ont été modifiées par les dispositions de la Loi Fillon sur l'âge de la retraite.

Le changement du régime de retraite de la fonction publique a pour conséquence un nombre de départs en retraite moins important que prévu sur la période 2005/2008. De ce fait le gain de points d'indice générés par les départs peine à compenser la hausse de la masse indiciaire provoquée par les recrutements, les pérennisations en raison notamment des nouvelles modalités de reprise d'ancienneté pour les nouveaux agents et les effets d'une pyramide des âges vieillissante.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pers. Net	14 747	15 229	15 828	16 948	17 322	18 012	18 180	19 464	20 458	21 249	21 635
Variation	658	482	599	1 120	374	690	168	1 284	994	791	385
Variation %	4,7%	3,3%	3,9%	7,1%	2,2%	4,0%	0,9%	7,1%	5,1%	3,9%	1,8%

La prospective 2007 intègre par ailleurs une augmentation générale de la rémunération des fonctionnaires de 1%. L'incidence du GVT (glissement, vieillesse, technicité) est estimée à + 1,4 %.

Les charges progressent quand à elles de 0,75% (alignement progressif du taux FNAL sur le secteur privé, augmentation des charges consécutives aux validations de services et de l'élévation de l'âge moyen des effectifs).

L'augmentation constatée en 2007 est par ailleurs nettement accentuée par la disparition des recettes liée aux dispositifs emplois jeunes, CEC et CFA dont la suppression a été décidée par l'Etat.

Une charge qui pèse lourdement sur le budget

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes fiscales	12 797	10 385	10 698	10 785	14 024	14 486	14 926	15 238	15 697	16 089	16 492
Pers. Net	14 747	15 229	15 828	16 948	17 322	18 012	18 180	19 464	20 458	21 249	21 635
Pers./rec. Fiscales	1,15	1,47	1,48	1,57	1,24	1,24	1,22	1,28	1,30	1,32	1,31

Si l'on évoque, comme l'an dernier, le rapport entre les dépenses nettes de personnel et les recettes fiscales, principales ressources de la section de fonctionnement, on continue de constater que les recettes fiscales ne suffisent pas à compenser le poids de la masse salariale, phénomène constaté notamment depuis le transfert de la taxe professionnelle à la Communauté d'Agglomération en 2000.

Ce ratio, sorte de « taux de couverture », passe de 1,15 en 1999 à 1,30 en 2007. Cette progression devrait se poursuivre étant donné :

- ✓ qu'en moyenne sur cette période, les dépenses nettes de personnel augmentent à un rythme beaucoup plus élevé que les recettes fiscales (effet ciseau),
- ✓ que les seules recettes fiscales, même en progression, sont nettement insuffisantes à couvrir cette seule dépense.

Les autres dépenses :

Une perspective haussière maîtrisée

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Autres dépenses	13 101	10 873	10 720	10 751	10 441	10 587	10 856	12 222	12 561	12 750	13 006
CAS	-2 654										
Dépenses imprévues								-150	-150	-150	-150
Total	10 447	10 873	10 720	10 751	10 441	10 587	10 856	12 072	12 411	12 600	12 856
Variation	765	426	-153	31	-310	146	269	1 217	339	189	256
Variation %	7,9%	4,1%	-1,4%	0,3%	-2,9%	1,4%	2,5%	11,2%	2,8%	1,5%	2,0%

* hors contingent d'aide sociale (supprimé en 1999), dépenses exceptionnelles et dépenses imprévues.

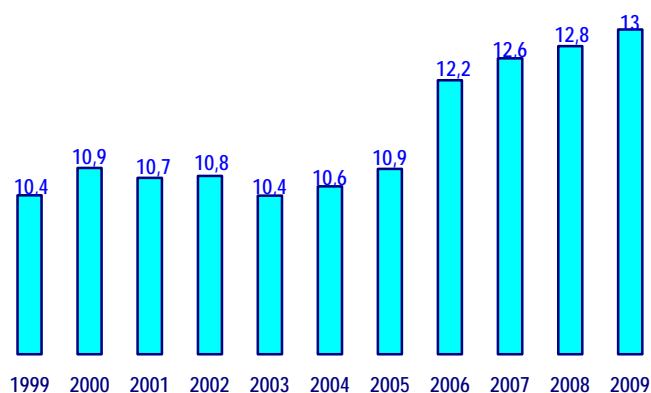
Passée la relative stagnation observée en 2004, dernière année d'entrée en application du plan d'économie arrêté en 2002, les années 2005 et surtout 2006 ont

enregistré une forte élévation du niveau des dépenses de gestion courante liée à un regain d'activité et des besoins supplémentaires au niveau des services.

Cette tendance à la hausse est maîtrisée en 2007 avec une prévision d'augmentation de 2,8% alors que le taux d'inflation sur l'année écoulée s'est élevé à +1,4%.

Le scénario retenu s'appuie sur une inflation de + 2 % et l'anticipation de certaines dépenses incontournables (conséquences de l'augmentation du prix du pétrole sur les postes carburants et chauffage, organisation de 4 scrutins, notamment).

DEPENSES
DE GESTION
(en M€)



Les « autres dépenses » concernent principalement le fonctionnement des services ainsi que les subventions versées aux associations.

Les effets bénéfiques du plan « économies de gestion et redéploiement » initié lors du budget 2002 s'observent jusqu'en 2004.

A partir de 2005, la reprise à la hausse de ces dépenses est réelle. Cette augmentation est imputable à la réévaluation prévisible de certains postes de dépense (DSP restauration, flambée des prix du pétrole et ses conséquences sur le budget de fonctionnement des service).

Compte tenu de ces éléments, l'effort de gestion et de maîtrise des dépenses de gestion doit être poursuivi.

Les recettes :

Une hypothèse de variation des bases fiscales toujours dynamique

Le produit fiscal repose à plus de 66% sur le produit issu du foncier bâti. Les hypothèses de variation des bases retenues restent relativement dynamiques avec un taux de progression prévisionnel de 2,5 % par an jusqu'en 2009 (1% de coefficient de revalorisation annuel et 1,5% de variation physique).

Les taux communaux restent stables de 2007 à 2009.

	02/01	03/02	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07	09/08
Variation des bases	1,8%	3,5%	3,4%	3,1%	2,7%	2,5%	2,5%	2,5%

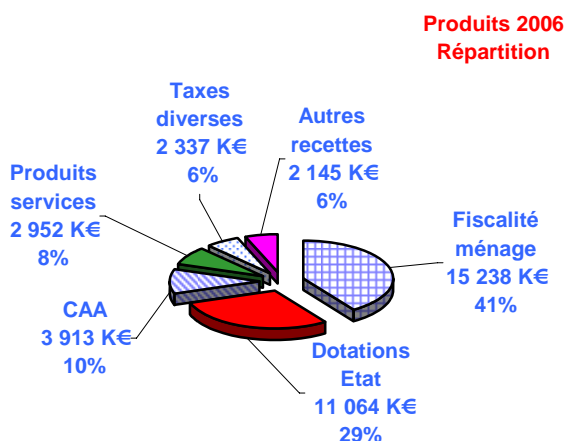
Répartition du produit fiscal								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Foncier bâti	6 998	9 228	9 520	9 843	10 113	10 366	10 625	10 891
Taxe habitation	3 614	4 734	4 906	5 041	5 172	5 303	5 437	5 575
Total	10 612	13 962	14 425	14 884	15 286	15 669	16 063	16 466
TH/FB	52%	51%	52%	51%	51%	51%	51%	51%

Des recettes (hors fiscalité) sans perspectives de croissance

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Autres recettes	20 371	21 150	21 577	21 603	22 393	22 886	21 872	21 935	22 133	22 041	22 283
Variation	864	779	427	26	790	493	-1 014	63	198	-92	242
Variation %	4,4%	3,8%	2,0%	0,1%	3,7%	2,2%	-4,4%	0,3%	0,9%	-0,4%	1,1%

Après la forte diminution des produits constatée en 2005 liée au transfert d'Aquasud et au défaut de versement de certains financements de l'Etat (contrat de ville en particulier), l'exercice 2006 permet de retrouver une certaine stabilité.

Toutefois sur la période 2007/2009, le taux moyen de progression annuel est proche de zéro (+0,5%/an). Cela témoigne d'un rythme d'évolution des recettes en net retrait par rapport à la période 1999/2004 qui présente un taux moyen de progression annuel de +2,7%/an.



Les recettes autres que celles issues de la fiscalité sont principalement composées de dotations de l'Etat (DGF, DSU et dotations de compensation fiscales) et de l'attribution de compensation versée par la CAA. Le taux d'évolution des dotations d'Etat (assises sur la croissance du PIB et de l'inflation) attendu en 2006 s'élève à + 2%.

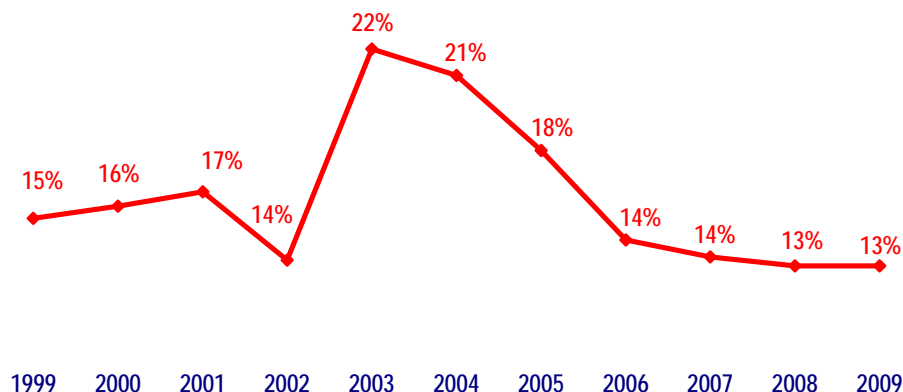
Les produits des services, sur lesquels la municipalité peut avoir une action directe, sont en réalité limités en volume.

Marge brute

L'évolution à la baisse se confirme

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Marge brute	5 313	5 230	5 560	4 628	8 708	8 550	7 597	5 370	4 526	3 861	3 872
Taux marge brute	15%	16%	17%	14%	22%	21%	18%	14%	14%	13%	13%

Taux marge brute



La baisse du taux de marge (marge brute/recettes de gestion) se poursuit : de 18% en 2005 il passe à 14% sur 2006/2007 et à 13% sur la période 2008/2009 en raison d'une progression plus rapide et plus forte des dépenses (surtout entre 2005 et 2006) alors que les recettes marquent un net recul (surtout en 2006) avant de se stabiliser (de 2007 à 2009) mais sur un rythme de progression 4 fois moins important que celui constaté sur la période 1999/2004.

Épargne brute et investissement

L'épargne brute est le solde des recettes de gestion desquelles on soustrait les dépenses de gestion (marge brute) et les intérêts d'emprunt. Elle permet de mesurer l'autofinancement disponible.

Le taux d'épargne brute correspond à l'épargne brute divisée par les recettes de gestion.

Une évolution corrélative à la marge brute

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Marge brute	5 313	5 230	5 560	4 628	8 708	8 550	7 597	5 370	4 526	3 861	3 872
Frais financiers	-1 565	-1 474	-1 799	-1 685	-1 127	-1 019	-809	-716	-745	-938	-1 017
Épargne brute	3 748	3 756	3 761	2 942	7 581	7 531	6 788	4 654	3 781	2 923	2 854
Taux épargne brute	11%	11%	11%	9%	20%	19%	18%	12%	10%	8%	8%

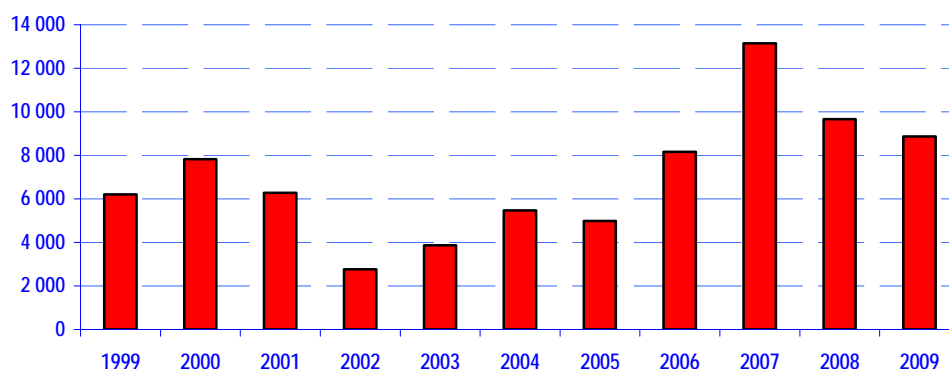
De 20% en 2003, l'épargne brute même en baisse se maintient au dessus de la barre des 10% jusqu'en 2007. Grâce à la politique volontariste de désendettement et à une conjoncture favorable, les frais financiers en baisse depuis 2002 sont stabilisés.

Les perspectives 2008/2009 anticipent sur l'arrivée à maturité d'importants projets d'investissement pour lesquels il sera nécessaire de faire appel à l'emprunt d'où l'évolution à la hausse des frais financiers dans un contexte conjoncturel par ailleurs plus incertain.

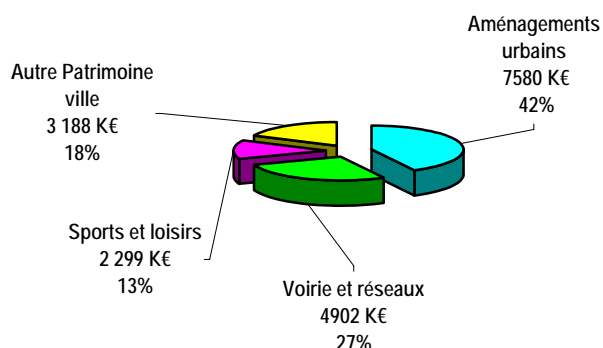
Un volume d'investissement en forte progression

PPI & MAINTENANCE NETTE											
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PPI net	4 763	6 008	4 550	1 060	2 469	3 165	2 895	5 102	9 619	6 465	5 665
Maintenance nette	1 444	1 811	1 723	1 706	1 395	2 310	2 097	3 065	3 521	3 201	3 201
TOTAL	6 207	7 819	6 273	2 766	3 864	5 475	4 992	8 167	13 140	9 666	8 866

PPI & maintenance nette



REPARTITION PPI
inscriptions nettes 2007/2009



Réparti par grands thèmes, le plan pluriannuel d'investissement met un accent particulier sur les aménagements urbains, la voirie et les réseaux d'eau pluviale (près de 70% du total).

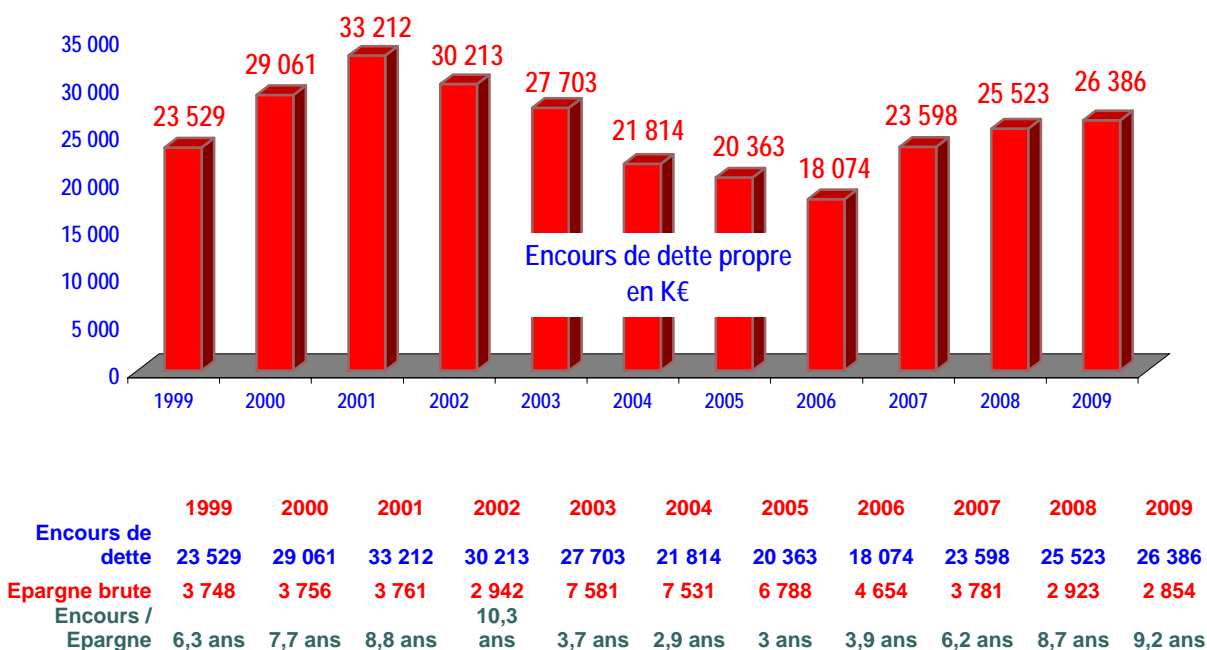
Le solde s'équilibre entre les travaux sur les structures sportives et de loisirs (Armandie, Rabal, Stadium, skate park) et ceux sur le reste du patrimoine municipal (réserves du musée et archives, bourse du travail, écoles)

Après une pause en 2002 et 2003 durant laquelle ont été réalisés essentiellement des travaux d'entretien et de renouvellement du patrimoine et de la voirie, des études ont été lancées et ont permis de définir le programme pluriannuel d'investissement (P.P.I.) du mandat.

Le détail et le phasage du PPI pour la période 2007/2010 est présenté page 71 de ce document.

La période 2006/2009 enregistre une hausse de rythme conséquente, elle s'explique par la programmation de la réalisation effective de projets d'envergure arrivés à maturité (3^{ème} tribune d'Armandie, aménagement de l'avenue du Général Leclerc, réhabilitation de l'immeuble Thomas). S'y ajoutent la perspective du lancement de 2 opérations majeures d'aménagement urbain, le projet de rénovation urbaine du quartier Tapie d'une part et le projet de réhabilitation des espaces majeurs du cœur historique de la ville d'autre part. A eux seuls, ces 2 projets mobilisent environ 30% de la dépense prévisionnelle sur la période 2006/2009.

L'endettement



Dès 2002, grâce à un autofinancement renouvelé et un volume d'investissement maîtrisé, l'encours de dette amorce sa décrue pour se stabiliser sur la période 2004/2006 autour d'une moyenne de 20 M€.

Malgré la baisse constatée à partir de 2005, l'épargne brute moyenne se maintient autour de 4,2 M€ sur la période 2005/2009. Le ratio Encours sur Epargne (capacité de désendettement) est quant à lui contenu en dessous du seuil des 10 années qui a été fixé.

L'épargne nette

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Epargne brute	3 748	3 756	3 761	2 942	7 581	7 531	6 788	4 654	3 781	2 923	2 854
- Capital dette	3 731	4 141	4 966	5 063	3 697	5 889	2 949	2 333	2 296	2 766	2 835
= Epargne nette	17	-385	-1 205	-2 121	3 884	1 642	3 839	2 321	1 485	158	19

En raison d'un rythme de remboursement en capital très soutenu (plus de 5 M€/an en moyenne sur la période 2004/2005) et d'une reprise à la hausse des dépenses de fonctionnement, l'épargne nette s'infléchit.

Ce phénomène est d'autant plus marqué que l'on assiste sur la période 2006/2008 à un regain de dynamisme sur les dépenses d'investissement lié à un PPI en forte croissance sur la même période.

On constate en effet une légère hausse de l'annuité en capital de la dette à partir de 2008 qui anticipe un recours à l'emprunt devenu nécessaire après 4 exercices (2003/2006) sans emprunter.

Tout pousse à être solidaire

- **SOLIDARITE :**
Une politique de solidarité transversale

- **ENFANCE & JEUNESSE :**
Avant et après l'école

- **SCOLAIRE :**
Des outils modernes et des moyens modernes

- **POLITIQUE DE LA VILLE :**
Des résultats éprouvés

SOLIDARITE

<p>Mixité sociale</p> <p>Insertion</p> <p>Lutte contre l'isolement</p>	<p>Depuis le début de l'actuel mandat la ville d'Agen a pour ambition la mise en œuvre d'une action plus solidaire et plus proche des usagers.</p> <p>Les objectifs sur l'ensemble du territoire de la ville sont de favoriser la mixité sociale, l'insertion et la lutte contre l'isolement.</p> <p>En effet, l'aggravation des problèmes sociaux se traduit par un délitement des solidarités traditionnelles et une accentuation des souffrances psychiques. Les mécanismes d'intégration sont aujourd'hui en panne et l'ampleur des difficultés relatives au logement viennent s'y rajouter.</p> <p>Le CCAS a l'obligation de continuer à développer son intervention pour impulser un accompagnement social favorisant le lien social, la prévention et la mise en œuvre de projets adaptés aux besoins du territoire, en relation avec les acteurs du social.</p> <p>Son intervention doit aussi évoluer vers une approche plus collective qui passe par des pratiques mieux partagées et ciblées vers ceux qui en ont le plus besoin, l'approche individuelle étant devenue réductrice.</p>
<p>Un centre social au centre ville</p>	<p>Au vu de ces constats et des nouvelles orientations que la ville souhaite mettre en œuvre, il a été décidé de réorganiser les missions du service social et d'esquisser un centre social dans le centre ville. C'est ainsi que le restaurant social a été choisi pour servir de cadre à cette nouvelle organisation. Dès le début de l'année 2007, après la réalisation des travaux portant sur la création d'un accueil et de bureaux (29 500 €), l'achat d'équipements (11 300 €) et par ailleurs des travaux de réfection de la toiture (86 500 €), trois travailleurs sociaux s'installeront dans les locaux rénovés et y développeront des actions collectives favorisant l'expression et la participation des personnes dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'insertion et le logement : avec la mise en place d'une permanence d'information sur le droit au logement, d'un atelier d'aide au maintien dans le logement et la poursuite de l'accompagnement social des bénéficiaires du RMI,

<p>Un projet social de territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'isolement : avec une prise en charge de signalements, la création d'un atelier de rencontre et l'animation de réseaux comme lors des périodes de canicule, <p>Il est également prévu d'organiser un accueil répondant aux situations d'urgence pour permettre une information et une orientation rapide. Il faudra faire face à l'hébergement des personnes à la rue lors des périodes de grand froid en complément des dispositifs existants et assurer la fourniture de repas aux personnes hébergées dans le cadre du dispositif Lits Halte Soins Santé.</p> <p>Dans le cadre de son aide facultative, le CCAS dégagera en 2007 une enveloppe budgétaire de 67 800 € pour des aides financières individuelles aux personnes en difficultés et 2500 € pour des subventions aux associations développant également des aides aux personnes.</p> <p>Il faudra poursuivre la prise en charge des situations signalées, notamment de personnes âgées en détresse, et participer à la création d'une commission pour l'examen et le suivi des situations de mal logement.</p> <p>L'année 2007 verra également aboutir un projet social de territoire.</p> <p>La transversalité des actions permet une meilleure lisibilité de la politique sociale pour les agenais et favorise l'accès aux personnes les plus en difficultés. C'est une manière d'entrer dans une démarche globale de développement sur la base de projets définis.</p> <p>Le dispositif de réussite éducative engagé dans le cadre du plan de cohésion sociale vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il propose d'accompagner, dès la maternelle, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement. 142 enfants et adolescents agenais scolarisés dans les écoles de la ZEP et de la ZUS et leurs familles seront concernés.</p> <p>A l'appui du traitement individualisé, des actions collectives seront définies et mises en œuvre par le coordonnateur de la réussite éducative et l'équipe pluridisciplinaire, autour de 4 axes :</p>
--	---

<p>Une amélioration de la qualité des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> - soutien à la fonction parentale, - facilitation de l'accès aux soins et à l'aide psychologique des enfants, - prévenir le décrochage scolaire, - amélioration de l'offre d'accompagnement scolaire. <p>Pour 2007, les crédits prévus au budget du CCAS s'élèvent à 161 880 €</p> <p>Un travailleur social du CCAS mènera les actions en matière de santé.</p> <p>Le développement de l'accès à la culture (théâtre et cinéma) et au sport des plus démunis grâce au partenariat développé avec le théâtre municipal, l'association « les montreurs d'image » et les clubs sportifs, permet d'offrir des places gratuites (1035 pour la saison 2005-2006) par l'intermédiaire des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion.</p> <p>Afin de consolider cette activité, le CCAS a intégré la banque des sports pour les enfants habitant le centre ville et complètera l'offre culturelle en passant un accord avec « le théâtre du Petit Jour ».</p> <p>Pour 2007, le coût de l'ensemble de ces actions a été évalué à 29 000 €</p> <p>Par ailleurs, l'animation de réseau demeure un objectif important, notamment lors du déclenchement du plan canicule en faveur des personnes âgées. Dans ce cas, une équipe de personnes pouvant faire des visites à domicile sera constituée et formée pour apporter soutien et réconfort, mais aussi pour détecter des situations de danger et y remédier.</p> <p>En outre, les acteurs de la santé sont nombreux mais souvent isolés. L'accès aux droits et aux soins n'est pas encore réalisé pour tous. De plus la précarité fragilise les personnes en difficultés. Les services de l'action sociale et de la politique de la ville mèneront un projet d'Atelier Santé Ville pour coordonner les dispositifs.</p> <p>L'amélioration de la qualité des services sera poursuivie.</p> <p>Le comité de coordination des associations de l'action sociale mis en place en 2006 a permis de réaliser une offre nouvelle de repas en fin de semaine aux personnes sans domicile fixe, par la mutualisation des moyens lors de la période de grand froid. Cette action sera reconduite sur la période hivernale en 2007.Elle illustre l'objectif de solidarité</p>
---	--

regroupant toutes les initiatives qui pourront se développer dans ce cadre.

Le CCAS doit continuer et même accentuer ses actions pour **faire face au vieillissement** de la population agenaise et, notamment, à l'égard des personnes les plus isolées.

Le désengagement du conseil général en matière de **transport** va obliger l'ensemble des partenaires à réviser leurs critères d'attribution des aides. La participation de la ville d'Agen sera accrue et s'élèvera à 29 000 € en 2007.

En 2006, le CCAS a mis en service un mini-bus permettant aux personnes âgées isolées de faire leurs courses ou démarches en toute tranquillité. Ce service perdurera en 2007. Une nouvelle tournée le samedi permettrait d'améliorer le service de **portage de repas à domicile** (51000 repas en 2006, soit une augmentation de 8 %), en fournissant le repas à consommer le jour même. Les conditions de financement et d'organisation sont à étudier.

Le foyer logement La Salève va faire l'objet de travaux de mise aux normes électriques. La subvention sollicitée auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie ayant été refusée, le CCAS a budgétisé une enveloppe de 122 000 € pour réaliser une première tranche de travaux en 2007.

Les dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale avec l'instauration d'un règlement de fonctionnement et d'un contrat de séjour pour les résidents du foyer logement, sont autant d'outils favorisant une meilleure information et participation des personnes âgées.

Agen Senior constitue plus globalement un nouveau mode de communication vis-à-vis de nos aînés.

ENFANCE & JEUNESSE

<p><i>La ville confirme l'accroissement des moyens mis en œuvre dès 2006 au profit de la petite enfance</i></p>	<p style="text-align: center;">LE SECTEUR « PETITE ENFANCE »</p> <p>Initié par la ville mais fruit d'un large travail de partenariat, le lieu d'accueil parents-enfants « La Petite Maison » a ouvert ses portes en avril 2006. Depuis le mois de septembre, la bonne fréquentation du lieu et la fidélisation de certains parents témoignent que ce service répond à un réel besoin exprimé par ces derniers de pouvoir se rencontrer et échanger autour de leurs enfants.</p> <p>Autre structure ayant ouvert ses portes en 2006, la crèche associative KIRIKOU a permis de satisfaire, sur les 12 places réservées à la ville d'Agen, les besoins de garde de 19 familles agenaises dont la plupart en horaires atypiques. En contrepartie, la ville a versé en 2006 à l'UDAF pour le fonctionnement de cette structure une subvention de 188.000 €</p> <p>Ainsi, que ce soit par la mise en place d'actions d'aide à la parentalité, par le soutien financier accordé aux différentes structures d'accueil associatives ou par le financement direct des crèches ou des services municipaux tel que le Relais d'Assistantes Maternelles, la ville a confirmé son engagement dans le domaine de la petite enfance en 2006, engagement qu'elle maintiendra en 2007.</p> <p>Elle va notamment signer avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole un avenant au nouveau Contrat Enfance et Jeunesse. Celui-ci intégrera les opérations qui avaient été définies dans le schéma de développement du précédent Contrat Enfance dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2006. Notons que la ville va maintenir la totalité de ces actions malgré un soutien financier de la C.A.F qui passera progressivement en 4 ans de 66,5% à 55%, du fait des nouvelles dispositions du C.E.J.</p>
--	---

**Le pôle de loisirs
Jules Ferry
affirme son
identité**

LE SECTEUR « JEUNESSE »

Après une année de fonctionnement, le centre de loisirs Jules Ferry compte 319 inscriptions et enregistre une bonne fréquentation, allant jusqu'à 100 enfants durant la période estivale. Située au centre ville, cette structure accueille des jeunes de tous les quartiers, mixité sociale favorisée particulièrement par le ramassage mis en place par la municipalité.

Ces locaux qui abritent également l'association RECRE ont permis à cette dernière de développer son offre en proposant des parcours de motricité pour les tout-petits et en enrichissant ses ateliers d'éveil, notamment grâce à l'utilisation d'une véritable cuisine professionnelle adaptée à la taille des enfants. La possibilité d'utiliser les espaces extérieurs a contribué par ailleurs à étendre la capacité d'accueil des temps d'animation « anniversaire ».

L'identité de ce lieu en tant que pôle de loisirs se renforce progressivement puisqu'il accueille après la classe, à compter de janvier 2007, des activités sportives du Contrat Educatif Local, ouvertes aux élèves des écoles élémentaires agenaises. En parallèle, il convient de souligner le développement des animations intergénérationnelles menées par le centre de loisirs avec le Club des seniors « Le Nouvel Essor », implanté à proximité du pôle.

L'agrandissement des espaces verts, sera réalisé courant 2007. Il permettra, entre autres, de créer un jardin pédagogique. Un budget de 37 000 € est inscrit au PPI à cet effet.

**Le CLSH de
Donnefort
renforce ses liens
avec la crèche
collective**

Si, après plusieurs années de progression, la fréquentation annuelle du centre est restées stable en 2006, il est à noter que l'effectif de la tranche des tout-petits est en nette augmentation. Aussi, pour s'adapter à cette évolution et dans un souci de garantir la qualité de la prise en charge de ces jeunes enfants, le CLSH a recruté fin 2006 une animatrice qualifiée et expérimentée dans le domaine de la petite enfance. Une de ses missions consiste à renforcer les liens avec la crèche collective et à créer ainsi des repères pour les tout-petits qui seront amenés à fréquenter le centre de loisirs.

<p>La ville signera le Contrat Enfance et Jeunesse</p>	<p>Malgré des conditions de financement moins favorables du contrat Enfance et Jeunesse qui prend la suite du Contrat Temps Libres, la Ville a décidé de poursuivre ses efforts en signant fin décembre 2006 ce nouveau dispositif avec la Caisse d'Allocations Familiales. Cela permettra de maintenir jusqu'en 2009 les actions entreprises depuis 4 ans, à savoir la mise en place d'un Conseil des Jeunes, l'organisation de parcours de découverte sportifs et culturels qui enrichissent les activités offertes dans les centres de loisirs municipaux et associatifs ainsi que l'élargissement des conditions d'accueil en CLSH en terme d'horaires, de public concerné et de qualité de service.</p>
<p>Le Conseil des Jeunes élabore ses projets</p>	<p>Depuis son investiture en mai 2006, le Conseil des Jeunes s'est familiarisé avec l'institution municipale, a créé ses commissions et a participé à une formation pour apprendre à construire des projets, à argumenter et à débattre. Fort de cet apprentissage et de la participation de certains de ses membres au congrès national des Conseils de Jeunes, il regorge maintenant d'idées. A noter que ce deuxième CDJ affirme une volonté plus marquée d'orienter ses actions vers le domaine de la solidarité. Il envisage notamment de collaborer avec l'UNICEF, partenariat d'autant plus pertinent que la commune a reçu de cet organisme le label « Ville Amie des Enfants ». Au printemps 2007, lors d'une rencontre officielle, les jeunes conseillers défendront leurs projets devant le Conseil Municipal.</p> <p>L'année 2007 verra la rénovation et l'extension du skate-park du Gravier, action initiée par le précédent Conseil des Jeunes. Le montant de cette opération s'élève à 165.000 €, inscrits au PPI 2007.</p>
<p>Le Point Jeunes s'adapte aux nouveaux modes de communication</p>	<p>Parallèlement aux traditionnels forums des jobs d'été, du logement et du BAFA, qu'organise chaque année le Point Jeunes, celui-ci a mis en place en 2006 des permanences dans ses locaux mettant en valeur l'action d'associations locales dans les domaines de la solidarité, de la prévention santé, des échanges européens et de la musique.</p> <p>Il s'est également adapté aux nouveaux modes de communication en diffusant sur le site internet de la ville les offres de logement pour les jeunes jusque-là consultables sur place. Au vu du nombre important de visiteurs de cette rubrique qui témoigne du succès de ce service, il a été décidé de l'étendre en 2007 à l'offre de baby-sitting et d'aide aux devoirs.</p>

<p><i>Accentuation du soutien aux associations</i></p>	<p>L'EPM, quant à lui, attire de plus en plus de personnes du troisième âge qui viennent s'initier à internet. A noter que l'organisation d'animations dans l'EPM à l'occasion de la semaine bleue a favorisé la découverte de ce lieu par ce public.</p> <p>Enfin, conformément à son objectif de démocratisation des nouvelles technologies, l'EPM accueillera en 2007, lors d'ateliers individuels, des demandeurs d'emploi adhérents de l'association « ATOUT PLIE ». Cet accompagnement leur permettra de se familiariser avec l'outil informatique dans le cadre de leur démarche d'insertion professionnelle.</p> <p>En 2006, la ville a maintenu, voire accentué son soutien aux associations du secteur « enfance et jeunesse ».</p> <p>Ainsi l'association « Amicale Laïque » a vu sa subvention passer de 37.852 € en 2005 à 50.146 € en 2006. De même l'association « Le temps des tout-petits » qui avait perçu 189.209 € en 2005 a bénéficié d'une aide de 203.542 €.</p> <p>La ville, consciente du rôle joué par toutes ces associations auprès des familles, continuera en 2007 à respecter les engagements pris et formalisés dans les conventions qui la lient aux différents acteurs de l'éducation</p>
---	---

<p>Les photocopieurs : accompagner le travail pédagogique</p>	<p>Le renouvellement annuel des copieurs se poursuit.</p> <p>En 2006, 7 photocopieurs ont intégré les écoles maternelles Carnot et Sentini, l'école primaire Gaillard et les groupes scolaires Herriot et Langevin, pour un montant de 13 000 €</p> <p>Pour 2007, 6 photocopieurs sont prévus dans les écoles maternelles Duffour, La Goulfie, Lacour, Salvan, et l'école élémentaire Carnot, pour un coût estimatif similaire à 2006.</p>
<p>Poursuite du Plan Multimédia :</p> <p>Améliorer la communication et développer de nouvelles pratiques pédagogiques</p>	<p>Depuis la fin de l'année 2006, toutes les écoles publiques d'AGEN bénéficient d'une connexion à Internet Haut Débit.</p> <p>Celle-ci permet d'améliorer la communication entre les Directrices et Directeurs, l'Inspection Académique et les Services Municipaux.</p> <p>L'équipement de ces 23 bureaux de direction en matériel neuf (ordinateur et imprimante) s'est élevé à la somme de 21 272 €</p>
<p>La Caisse des Ecoles : soutenir les projets d'écoles</p>	<p>En 2007, dans le cadre de la poursuite de l'équipement des écoles, les élèves de la maternelle RODRIGUES vont pouvoir expérimenter « la classe mobile ». Il s'agit de l'attribution de 10 ordinateurs portables multimédia pouvant être utilisés, au quotidien, par les enseignants en fonction du domaine d'apprentissage abordé. Cette nouvelle conception est intéressante en raison du nombre élevé des ordinateurs et surtout de leur mobilité et en matière d'éveil des enfants à partir des nouvelles technologies.</p> <p>Cette dotation s'élève à 19 220 € pour le matériel et à 1 400 € pour les logiciels pédagogiques.</p> <p>La Caisse des Ecoles permet d'une part, la prise en charge des fournitures scolaires, du matériel des accueils périscolaires, des transports, des cartouches d'imprimante, des frais de téléphone, des connexions Internet, de la maintenance des photocopieurs, des aspirateurs, des machines à laver, des draps et couvertures, et d'autre part, d'apporter un soutien à des projets pédagogiques.</p> <p>En 2006, le budget prévisionnel s'est élevé à 197 900 €</p>

**Une volonté
éducative
affirmée**

En 2007, ce budget sera de 212 330 € et intégrera le projet « promenade dans le cosmos » mis en œuvre par l'école Elisée Reclus (1 500 €).

De plus, il est à noter que dans le budget 2007, sera inscrite **une somme de 4 000 €** destinée à financer le projet de classe de découverte de l'école Herriot organisé en partenariat avec le Centre Social de Tapie.

Enfin, le partenariat d'AGEN « Ville Amie des Enfants » avec l'U.N.I.C.E.F., poursuivra son développement par la mise en place de nouvelles actions de solidarité internationale.

Ainsi, après « Les Enfants de Cuba » en 2006, la Caisse des Ecoles soutiendra une exposition sur **l'Albanie en mai 2007.**

LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL

L'année 2005 – 2006, première année du nouveau Contrat Educatif Local signé avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et l'Education Nationale, a permis à 800 enfants de s'initier aux 24 activités encadrées sur le temps périscolaire par 18 associations culturelles, sportives et par les éducateurs sportifs municipaux.

Le budget 2006 du CEL a été de 39 310 € pour une recette de 17 320 € allouée par la D.D.J.S.

Pour l'année scolaire 2006 -2007, 870 enfants se sont inscrits aux **29 activités** proposées, dont **8** par les éducateurs sportifs municipaux. **21 associations** se sont impliquées sans compter les associations porteuses de projets qui œuvrent aux côtés de la ville depuis plusieurs années déjà, telles que la F.O.L., l'Amicale Laïque, A.E.G.E. (Association pour l'Education Globale des Elèves regroupant Parents d'Elèves et Enseignants de l'Ecole Joseph Bara).

Par ailleurs, trois animateurs municipaux détachés par le Service Enfance Jeunesse encadrent des groupes d'enfants dans les écoles Herriot, Reclus et Lacour entre midi et quatorze heures et leur proposent des activités telles que des jeux de société, des travaux manuels, des jeux de lecture.

Ces activités participent aux aménagements du temps de l'enfant, prônés par le Comité de Pilotage C.E.L - C.E.J. (Contrat Educatif Local – Contrat Enfance Jeunesse)

<p><i>Le parti pris de la qualité</i></p>	<p>Le budget prévisionnel 2007 du CEL est de 39 800 €</p> <p>LA RESTAURATION SCOLAIRE PUBLIQUE</p> <p>2005 -2006 a été la première année de fonctionnement avec la société SCOLAREST.</p> <p>Un an et demi après le début de la délégation, on peut affirmer que les enfants et les parents sont satisfaits de la qualité des repas même s'ils ont émis, lors des réunions de la commission « menus », une réserve quant à la quantité.</p> <p>L'objectif déterminé par le cahier des charges qualité a pour l'instant été atteint.</p> <p>La volonté municipale d'améliorer la qualité des repas a eu pour conséquence d'augmenter le budget consacré à ce domaine puisque dès la rentrée 2005-2006, le coût unitaire du repas était majoré de 19 % en moyenne. Le coût de la restauration scolaire pour l'année 2006 s'est élevé à 809 806 €</p> <p>On a également enregistré en 2005 – 2006 une baisse de la participation des familles de l'ordre de 9 %, en partie due à un changement sensible de la répartition des quotients familiaux</p> <p>La prévision budgétaire pour 2007 est de 820 589 €, soit une augmentation de 3,70 % par rapport au B.P. 2006, essentiellement liée à un nombre de repas prévu en hausse.</p>
--	---

POLITIQUE DE LA VILLE

<p><i>Du contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale</i></p>	<p>Avec la fin des contrats de ville deuxième génération (2000-2006) un cycle s'achève.</p> <p>Il nous aura permis de définir des priorités pour nos territoires en situation de difficultés, voire de décrochage, de mettre en œuvre une politique de développement social urbain et de se doter d'une vision et d'objectifs communs avec de multiples partenaires institutionnels et associatifs.</p> <p>La nouvelle génération de contrats rebaptisés « contrats urbains de cohésion sociale » (CUCS) s'inscrit dans une nouvelle logique. L'Etat se recentre sur des programmes nationaux bien différenciés (la rénovation urbaine, l'éducation...). Cette nouvelle approche vise à plus d'efficacité et correspond dans le même temps à la prise en compte de la réalité de l'engagement des collectivités locales, qui se trouvent donc désormais en première ligne pour construire de la cohérence, de la coopération entre les acteurs et mobiliser les ressources nécessaires.</p> <p>Ces nouveaux contrats intègrent les priorités définies par l'état.</p>
<p><i>Une géographie et des axes prioritaires</i></p>	<p>Ce dernier a dans le même temps redéfini la géographie prioritaire des contrats urbains de cohésion sociale et trois niveaux de priorité ont été retenus. Priorité 1 = les quartiers qui connaissent les plus grandes difficultés et pouvant à ce titre bénéficier de l'essentiel des crédits spécifiques. Priorité 2 = les quartiers qui présentent des situations de fragilité et des signes de basculement pour lesquels la mobilisation dans une moindre mesure de crédits spécifiques est nécessaire. Priorité 3 = les quartiers nécessitant une attention particulière et pour qui une meilleure articulation des dispositifs de droit commun s'avère nécessaire et suffisant.</p> <p>Pour ce qui concerne la ville d'Agen, les quartiers classés en zone urbaine sensible ont été retenus en priorité de niveau 1 et le centre ville en priorité de niveau 2. Au travers de ce classement, c'est reconnaître l'ampleur des enjeux auxquels nous avons à faire face.</p>

Approfondir la transversalité de notre démarche

Au cours de l'année 2006, une collaboration étroite a été initiée entre le CCAS et les centres sociaux de quartiers. Cela a permis que le dispositif « banque des sports » visant à soutenir la pratique sportive pour les jeunes des quartiers soit désormais ouvert à l'ensemble des jeunes de la ville. Cette démarche doit pouvoir concerner d'autres actions, d'autres dispositifs tels que les « chantiers jeunes » ou encore certaines activités de loisirs et de découvertes. La création, à l'initiative du CCAS d'un « espace social », sur le centre ville doit pouvoir contribuer à abolir la discrimination territoriale qui existait jusqu'à présent et favoriser dans le cadre d'une coopération avec les centres sociaux une véritable mixité sociale. A ce titre, le « programme réussite éducative » porté par le CCAS et approuvé par les services de l'état fin 2006, en est l'illustration. Dans sa mise en œuvre il associe de façon très étroite les services de l'action sociale, le CCAS et la politique de la ville.

Des projets importants en phase opérationnelle

Si l'élaboration de ces contrats urbains de cohésion sociale devant nous permettre de repréciser nos objectifs pour les quartiers relevant de la politique de la ville pour les 6 années à venir, constitue un enjeu majeur pour le service en 2007, deux actions majeures entrent dans une phase opérationnelle dès le début 2007.

Le projet de rénovation urbaine Tapie a reçu l'aval de l'ANRU lors d'une réunion tenue en Préfecture le 1^{er} décembre 2006. Le principe d'une première tranche de travaux comportant la réhabilitation de 18 logements sociaux (immeuble Tabarly), la démolition et la reconstruction de 126 logements pour un coût total de 15500 K€ HT a été arrêté. Une convention dite « cœur de projet » pourrait être signée avec l'ANRU au printemps, les premiers travaux pouvant débuter alors dans le courant de l'année.

Mais un programme ne peut à lui seul, quelle qu'en soit son importance, traiter l'ensemble des problématiques sociales et éducatives auxquelles nous sommes confrontés.

C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé en collaboration étroite avec les services de l'éducation nationale à l'élaboration d'un projet de réussite éducative. Celui-ci a reçu l'aval des services de l'état à l'automne 2006 et sera donc opérationnel dès le début 2007.

Ce programme concernera l'ensemble des écoles de la ZEP ainsi que les collèges Ducos du Hauron et Chaumié. Il vise à permettre un suivi individualisé des enfants et adolescents fragilisés en mettant à disposition des partenaires éducatifs locaux des moyens nouveaux et complémentaires ainsi qu'en améliorant la coordination des dispositifs existants.

Ce projet s'articule autour de 4 axes :

- aider les parents à s'impliquer dans la réussite scolaire de leurs enfants
- faciliter si nécessaire l'accès à l'aide psychologique ou aux soins pour les enfants
- construire des compétences sociales
- améliorer l'accompagnement scolaire.

Ce dispositif ne pourra être efficace que s'il obtient l'adhésion des parents concernés.

Tout pousse à vivre ici

- **PROJET DE VILLE**
Un projet cohérent et de long terme
- **LOGEMENT :**
Réhabilitation, rénovation et construction
- **VOIRIES & RESEAUX :**
Poursuivre la remise à niveau
- **ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE :**
Une démarche volontariste
- **CITOYENNETE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE :**
Formation, prévention et sanction
- **NOUVELLES TECHNOLOGIES :**
Un outil citoyen

LE PROJET DE VILLE

<p>Relever le défi de l'attractivité du centre ville</p> <p>Un groupe de pilotage « citoyen »</p>	<p>C'est à travers un projet urbain ambitieux que la ville d'Agen s'attache à dynamiser ses capacités d'attractions, à consolider son centre ville, à protéger son patrimoine architectural important, à rénover son habitat ancien, à mettre à disposition de nouveaux logements privés et sociaux et à rénover ses quartiers.</p> <p>Afin de relever le défi de l'attractivité du centre ville d'Agen, le Conseil Municipal a décidé de lancer, début 2006, un vaste programme de réhabilitation, de valorisation et de redynamisation des espaces publics majeurs de la ville historique.</p> <p>Trois équipes de conception pluridisciplinaires composées pour chacune d'elles d'un architecte, d'un urbaniste, d'un paysagiste ainsi que de spécialistes de l'aménagement urbain et des déplacements ont été sélectionnées par la municipalité dans le cadre d'un marché de définition et rendront leur copie au cours du premier trimestre 2007.</p> <p>Parallèlement, la ville a constitué un groupe de pilotage composé d'élus municipaux de toutes tendances auxquels se sont joints des personnalités qualifiées (Chambre de Commerce, Office du Tourisme...).</p> <p>Au cours des derniers mois, ce groupe de pilotage a dialogué avec les équipes de concepteurs pour élaborer un programme à partir des enjeux et des orientations dégagés en commun.</p> <p>Le choix de cette procédure a été retenu par la ville pour les raisons principales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- le périmètre d'étude est vaste et la problématique est complexe- il ne s'agit pas simplement d'aménager des places- le projet doit se nourrir d'une réflexion issue d'une perception globale du territoire concerné- le partenariat des équipes en première phase de conception permet un croisement des compétences, une bonne complémentarité et un enrichissement de la réflexion
--	---

4 orientations fortes

A partir de la présentation des trois projets, l'information et la concertation se poursuivront entre la municipalité et les agenais afin d'éclairer le choix du projet qui sera définitivement retenu par le Conseil Municipal **au 2^{ème} trimestre 2007** et dessinera le nouveau visage du centre ville dans l'avenir.

Ce projet devra dégager une identité de la ville, symbolique de la richesse de son histoire, mais aussi porteuse de son avenir.

A cet effet, quatre orientations ont été retenues :

1/ LA MISE EN VALEUR DES PLACES DU CENTREVILLE ET DES ESPACES PUBLICS MAJEURS.

Les aménagements des places, boulevards, rues, jardins, promenades devront être adaptés à leur personnalité et leur identité propres.

- prévoir des liaisons entre ces divers espaces en considérant notamment la logique et la dynamique du maillage originel.
- ménager des espaces de détente, de convivialité et de repos pour les habitants et les promeneurs.
- concilier la logique globale urbaine et patrimoniale proposée avec la vocation particulière de chaque espace traité.

Trois thèmes seront particulièrement développés :

- 1/ la place du végétal dans la ville
- 2/ la place de l'eau
- 3/ l'unité du mobilier urbain

2/ LA PROBLEMATIQUE DES DEPLACEMENTS

Dans le cadre de la réflexion, le projet devra concilier les différents types de déplacements urbains et traiter la place de chacun de ceux-ci tant du point de vue du mouvement que du stationnement.

Des solutions argumentées au constat de l'omniprésence de la voiture en centre ville seront proposées.

Le confort et la sécurité des déplacements doux seront privilégiés.

M. COUDERC

3/ ANIMATION ET ADAPTATION DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre du projet, seront considérés :

- 1/ la mise en lumière nocturne des sites
- 2/ le fonctionnement des espaces : les espaces réaménagés devront être polyvalents tout en garantissant une qualité de vie quotidienne

4/ CONSIDERATION ET TRAITEMENT EVENTUEL DES BATIMENTS SINGULIERS

Dans le cadre de leur réflexion, les équipes ne se limiteront pas aux espaces extérieurs.

Elles devront également prendre en compte le bâti et proposer, lorsqu'une réelle pertinence le justifiera, un éventuel traitement des bâtiments singuliers. On citera, à titre d'exemple, le marché parking et le stadium.

**Des partenariats
pour des projets
d'envergure**

La ville poursuivra bien sûr dans le cadre de son projet urbain ses nombreux partenariats avec l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, la Région, le Conseil Général, la CAA, la SEM 47, le PACT de Lot-et-Garonne, les bailleurs sociaux, des promoteurs, des investisseurs, en vue de réaliser des projets d'envergure, tels que :

- Le projet urbain de centre ville (ZPPAUP/OPAHRU/PRI/RHI/ Rénovation des Espaces Publics)
- La rénovation urbaine du quartier Tapie (260 logements)
- La remise en état et la mise en conformité de son patrimoine et de ses bâtiments publics selon la programmation pluriannuelle suivante :

- 1/ Ecoles et mobilier des écoles (2002 à 2006)
- 2/ Stade Armandie (2002, 2005 et 2006/2007 pour la nouvelle tribune)
- 3/ Théâtre (2003)
- 4/ Centre Culturel (2002, 2003, 2004)
- 5/ Archives Ville dans l'immeuble Thomas (2006)
- 6/ Maison des Syndicats (2007)

<p><i>Un projet urbain global</i></p>	<p>C'est donc un projet urbain en trois dimensions (patrimoine, habitat et espaces publics) qui se donne les moyens du long terme et de la réflexion globale. Ce projet permettra de conforter le rôle urbain régional d'AGEN par l'affirmation et la recomposition en son centre, de ses diverses vocations de ville centre au riche patrimoine culturel, architectural et paysager, de ville active et commerçante mais aussi de ville universitaire.</p> <p>Il est aussi porteur de la volonté municipale de réhabilitation de son patrimoine public et privé bâti ainsi que de sa volonté de rénovation urbaine dans les quartiers d'habitat social.</p>
--	--

LOGEMENT

<p>Un plan local de l'habitat nécessaire</p>	<p>Une réflexion prospective est en cours en étroite relation avec la CAA et l'Etat afin de rééquilibrer la mixité sociale au niveau de l'ensemble du territoire d'agglomération à travers l'établissement d'un plan local de l'habitat. Elle devrait enfin débouchée en 2007.</p>
<p>Le logement une première nécessité pour les familles et un défi pour les collectivités</p>	<p>Quatre grands objectifs ont été définis en 2002 dans le domaine de l'habitat et ont été mis en œuvre dès 2003 pour se poursuivre tout au long des années suivantes. D'ores et déjà, début 2007 près de 2100 logements sont en route.</p>
<p>400 logements à rénover dans le centre-ville historique</p>	<p>1/ Constatant un habitat privatif à deux vitesses en centre ville et une proportion d'habitat insalubre et/ou vacant importante, la municipalité, à travers un projet multi partenarial : <i>Ville / Conseil Général / Communauté d'Agglomération d'Agen / Etat / Caisse des Dépôts et Consignations / Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat,</i> et associant plusieurs outils opérationnels, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager / Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Restauration Urbaine/Programme de Restauration Immobilière et divers opérateurs <i>Société d'Economie Mixte / PACT 47 / deux organismes d'HLM / des promoteurs</i></p>
<p>Des subventions pour rénover son logement</p>	<p>s'est fixé pour objectif de réhabiliter et de remettre sur le marché, quatre cents (400) logements dans le périmètre du centre ville historique en cinq ans dont cent (100) en acquisition vente et 300 en OPAH-RU (propriétaires bailleurs et propriétaires occupants).</p>

<p>14 opérations de logements sociaux réparties sur le territoire : 210 logements</p>	<p>La signature de l'OPAH RU est intervenue en septembre 2004 et près de 150 dossiers ont été traités en 2005 et 2006.</p> <p>2/ Par ailleurs, la ville accompagne l'Office HLM Agen Habitat dans un programme ambitieux de diverses opérations de réhabilitation classique concernant les espaces publics de Paganel, de Rodrigues et des créations de petits collectifs sur l'ensemble du territoire de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue du Jourdain (14 logements), - Vaucanson (27 logements) - Pont de la Garde (22 logements), - Rue Jean Terles (8 logements), - Avenue Georges Delpech (10 logements), - Rue Panot (34 logements), - Rue de Cartou (22 logements), - Rue Descayrat (10 logements), - Avenue du Général Leclerc (8 logements), - Rue de Listz (28 logements), - Cours du 9^{ème} de Ligne (6 logements), - Rue Fon de Raché (9 logements), - Rue Saint-Fiary (16 logements), soit 214 logements sur 14 sites différents.
<p>Des partenaires pour le quartier Sud Est</p>	<p>3/ La Ville poursuit une réflexion d'envergure en étroite relation avec l'OPHLM, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANRU, les services de l'Etat et les habitants sur le quartier Sud Est Tapie Mondésir (260 logements), concernant un vaste projet de rénovation urbaine pour lequel des financeurs partenaires ont d'ores et déjà été trouvés aux premiers rangs desquels la Communauté d'Agglomération d'Agen, le Conseil Général, la Région et l'ANRU (Etat).</p>
<p>24 opérations de logements privatifs en route : 1 400 logements</p>	<p>4/ Enfin, 24 opérations de logements privatifs ont été construites ou sont en cours d'instruction (permis de construire), de construction ou de commercialisation sur le territoire de la ville depuis 2001 représentant plus de mille quatre cents logements (1 400) au total.</p>
<p>80 logements étudiants sur Agen-Sud</p>	<p>Par ailleurs, en étroite collaboration avec la CAA, Agen Habitat, et le CROUS, un projet de nouveaux logements étudiants est à l'étude sur Agen Sud.</p>

VOIRIE & RESEAUX

<p><i>Poursuivre le rattrapage</i></p> <p><i>Un effort particulier dans le domaine de la voirie pour la sécurité et le confort des usagers et des riverains</i></p> <p><i>-remise à niveau</i></p> <p><i>-réfections de chaussées</i></p> <p><i>-trottoirs</i></p> <p><i>-marquages au sol</i></p> <p><i>Eclairage public</i></p>	<p>8 MILLIONS D'EUROS ONT ETE INVESTIS SUR LA VOIRIE DE 2002 A 2006</p> <p>Dans le domaine de l'aménagement de l'espace public, les travaux réalisés ou en cours relatifs aux aménagements de sécurité sur divers quartiers, le réaménagement du Cours Victor Hugo, de la Rue Auguste Gué, du Boulevard Sylvain Dumon, des abords du Sacré Cœur, du secteur des Cornières, la reconstruction de la passerelle de Montanou, participent à l'amélioration du cadre de vie.</p> <p>Ces travaux sont complétés utilement depuis 2002 par une campagne indispensable et pluriannuelle de</p> <ul style="list-style-type: none">- remise en état de revêtements de surface de voirie dégradés, dans le cadre des investissements de maintenance, afin de rattraper le retard pris dans ce domaine. Cette action s'accompagne d'un effort particulier- de marquage de passages piétons e- de rafraîchissement de la signalisation horizontale dans un but de sécurité. <p>Enfin, la poursuite de certains gros travaux d'investissements est toujours à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none">- éclairage public – programme pluriannuel- projet de logements quartier Jean Jaurès et création d'une voirie (2003/2004/2005/2006/2007).- fin du programme d'embellissement quartier historique des Cornières avec les Rues Jacquard et Banabéra- assainissement Rue Jean Jaurès (2003) et réfection de la chaussée (2004-2005)- route départementale Avenue du Général Leclerc : <ul style="list-style-type: none">- recherche d'un plan de financement cohérent (2003/2004)- concertation (2004/ 2005)- Travaux 2006/2007 -
--	--

Réfection de la Rocade (2004/2005/2006/2007/2008)

Ce programme exceptionnel de mise à niveau de la voirie engagé dès 2002 se poursuivra en 2007 et les prochaines années.

Il a concerné notamment les voiries suivantes :

2002 – 2003

- Avenue de Stalingrad
- Rue des remparts Sainte Foy
- Rue Auguste Gué
- Rue Maréchal d'Estrades
- Avenue Maurice Luxembourg
- Rue Philippe Lauzun

2003 – 2004

- Avenue Léon Blum
- Avenue Robert Schuman
- Rue de Strasbourg
- Boulevard Sylvain Dumon
- Rue Griffon
- Rue Richard Cœur de Lion
- Rue Chénier
- Rue Saint Fiary
- Rue Laffargue
- Rue du Jardin Public
- Rocade 1

2004 – 2005

- Avenue Jean Jaurès
- Rue de Coutensou
- Rue Lamennais
- Rue Jean Baptiste Pérès
- Rue Saint Just
- Rue du Quinaut
- Rue de Sevin
- Rue Ledru Rollin
- Rue Couyba
- Rue Bonis

- *Impasse Bazelaire*
- *Impasse du Dr. et Mme. Delmas*
- *Passerelle Montanou et abords*
- *Parking du Pin (400 places) et ses abords*
- *Rue de la Redoute*
- *Rue Jean Terles*
- *Rue Caillives*
- *Rue Maillé*
- *Parking et abords du Sacré Cœur*
- *Rocade 2*

2005-2006

- *Avenue de Gaillard*
- *Rue Molinier*
- *Rue Henri Descoins*
- *rue Lafon*
- *rue Paul de Riquet*
- *rue de Vigny*
- *rue des Deux Rocs*
- *Impasse Bladé*
- *Avenue Général Leclerc*
- *Rocade 3*
- *rue de la Prune*

Ce programme se poursuivre entre autre par :

- ***contre allée Général de Gaulle et abords***
- ***chemin de Péchabout***
- ***Rue du Midi***
- ***Rue de Cartou***
- ***Rue Liszt***
- ***Rue Duvergé***
- ***Rue Lesparou***
- ***Espace public à Rodrigues***
- ***Rue Lavoisier***
- ***Rue du Jourdain***
- ***rue Blaise de Monluc***
- ***Avenue Léon Blum***
- ***rue Molinié***
- ***rue Félix Aunac***
- ***Impasse Morère***
- ***Rocade 4***

<p><i>Un effort exceptionnel pour les réseaux</i></p> <p><i>Un nouveau service public d'assainissement non collectif</i></p> <p><i>Suppression des rejets polluants en Garonne et en Masse</i></p> <p><i>Travaux de lutte contre les inondations Masse et Laurendanne</i></p> <p><i>hygiène</i></p>	<p>- 7 MILLIONS D'EUROS INVESTIS DE 2001 A 2006 DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT</p> <p>- 7 MILLIONS D'EUROS NEGOCIES AVEC LE DELEGATAIRE D'ICI 2013</p> <p>En matière d'assainissement, la ville continue ses efforts d'investissement à un rythme soutenu, pour respecter les échéances réglementaires en terme de rejets dans le milieu naturel (Garonne Masse...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Coupo Cambo/Falaise Ouest, - rue Péchabout. <p>Simultanément, la politique volontariste de mise en conformité des branchements au sein de notre réseau se poursuit (80 % des branchements conformes en centre ville et un nouveau service public d'assainissement non collectif créé).</p> <p>En ce qui concerne la distribution d'eau potable, une attention particulière sera portée à la problématique de la résorption des branchements au plomb, (3000 branchements à traiter d'ici 2013) en relation avec l'Agence de l'Eau et le Concessionnaire afin de respecter les normes requises ainsi que la sécurisation de la prise d'eau en Garonne.</p> <p>Dans le domaine de la lutte contre les inondations, au delà de la réflexion relative à la protection de la Garonne qui se poursuit au sein de la CAA, la ville a entrepris depuis 2004 et terminera en 2007, les travaux de lutte contre les inondations Avenue de Gaillard relatifs au bassin versant du Grézel.</p> <p>D'autre part, en ce qui concerne la lutte contre les débordements de la Masse et de la Laurendanne, la Ville participe au sein du Syndicat Intercommunal aux travaux de réalisation des bassins de stockage en amont du quartier Montanou. Dans la continuité de cette action, l'étude hydraulique du réseau de la Masse réalisée en 2006 se poursuivra en 2007.</p> <p>Les efforts entrepris en 2006 se poursuivront en 2007 en direction de l'assainissement des quartiers Donnefort et Laland</p>
--	---

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

<p>Lutter contre les incivilités</p> <p><i>-pour la propreté canine</i></p> <p><i>-pour éliminer et prévenir les graffitis</i></p> <p><i>-contre les dépôts sauvages</i></p> <p><i>-pour réussir la collecte sélective des déchets</i></p> <p>Poursuivre le fleurissement de la ville</p>	<p>En terme de propreté, l'accent sera mis en 2007 sur des actions de prévention concernant le problème important et récurrent des déjections canines qui souillent notre quotidien et constituent une véritable nuisance.</p> <p>Une campagne de sensibilisation et une véritable campagne de verbalisation seront mise en œuvre en 2007.</p> <p>Les services propreté nettoyage, la police municipale et service communication seront étroitement associés dans la conduite de ces opérations.</p> <p>Après une communication adéquate auprès des habitants, une équipe d'enlèvement des graffitis sera opérationnelle en Avril 2007.</p> <p>Par ailleurs, diverses actions sont mises en œuvre afin de lutter contre les dépôts intempestifs de sacs de déchets en dehors des heures autorisées en relation avec les services de la communauté d'agglomération maître d'œuvre de la collecte : 900 courriers annuels sont envoyés par la Ville et environ 130 facturations pour dépôt sauvage ont été émises dans l'année.</p> <p>Le développement de la collecte sélective, afin d'obtenir globalement un taux de 50 % de déchets recyclés est effectif sur l'ensemble du territoire communal depuis 2004.</p> <p>En 2007, un effort supplémentaire sera réalisé, le centre ville sera équipé de containers enterrés afin de développer la collecte sélective sur des points particuliers d'apports volontaires.</p> <p>Les efforts de fleurissement qui participent de façon active à l'embellissement de la ville ont nécessité en 2003 l'extension des serres. Ces efforts ont permis de réaliser le fleurissement sur des potences et participe à la valorisation du centre ville tout en préservant le travail du service municipal des Espaces Verts. En 2007, un fleurissement à thème sera expérimenté sur six sites (200 000 plantes produites par an pour agrémenter la ville).</p>
---	---

<p><i>Le renouvellement des aires de jeux d'enfants</i></p>	<p>Afin de passer à une étape plus qualitative les parcs et jardins publics font l'objet d'une attention particulière.</p> <p>Un programme de renouvellement et d'extension des aires de jeux d'enfants est entrepris à cet effet depuis 2004 (Square Labesque/Square du Pin/Gravier) et se poursuivra en 2007 par Montanou.</p> <p>Une concertation avec les familles a été entreprise concernant les parc Boéry et Monplaisir dans le secteur Montanou – Léon Blum en vue d'un aménagement de ces espaces verts en 2005 – 2006 et 2007.</p>
<p><i>Réaliser des économies d'énergie</i></p>	<p>Par ailleurs, est mis en place un programme pluriannuel de mise en œuvre de mesures d'économies d'énergie qui va de l'utilisation de matériels plus économes (chauffage et éclairage des bâtiments, éclairage public, illuminations...) jusqu'à l'usage des énergies nouvelles (opération de production d'électricité photovoltaïque) et l'équipement de variation de tension sur le réseau d'éclairage public.</p>

CITOYENNETE & TRANQUILLITE PUBLIQUE

<p>Dialogue & sécurité</p>	<p>L'installation du poste d'îlotage du secteur Sud-Est à Tapie nous permet d'être plus présent au cœur de la cité. En 2007, nous regrouperons les moyens du secteur Sud-Est dans une brigade unique qui tiendra également des permanences à Barleté. Ce regroupement nous permettra de garantir la présence de la Police Municipale dans les deux secteurs Nord-Est et Sud-Est six jours sur sept.</p> <p>Le respect des règles de base de la conduite automobile : limitations de vitesse, signalisation, port de la ceinture de sécurité, etc. implique aujourd'hui la Police Municipale et nous nous sommes dotés des moyens humains et matériels pour y contribuer. En 2007, nous mettrons ces moyens en commun avec le Commissariat pour organiser des équipes de contrôle car la lutte contre les accidents de la route, première cause de blessures et morts violentes, est une composante majeure de l'effort que les pouvoirs publics doivent faire pour la sécurité de nos concitoyens.</p> <p>La qualité des eaux distribuées par le réseau public d'AGEN a été démontrée par l'audit réalisé par la Ville. Son contrôle sera assuré en 2007 par de nouvelles procédures totalement indépendantes du concessionnaire.</p>
<p>Accueil du public</p>	<p>Le programme de rénovation des points d'accueil du public de la Mairie sera achevé en 2007 avec la rénovation complète des locaux et du mobilier du Service Population (État civil, élections) sur le modèle de ce qui a été réalisé à l'accueil général de la Mairie.</p>
<p>Cimetière</p>	<p>Comme les années précédentes, une somme de 75 000 € sera affectée à l'entretien et à l'amélioration des conditions d'accès des familles au cimetière. Cette année, nous allons notamment aménager les W.C. accessibles aux handicapés et nous réaliserons l'étude préalable aux travaux de captage des eaux de surface qui ravinent les allées et les divisions du cimetière les jours d'orage.</p>

<p>Accessibilité handicapés</p>	<p>L'ensemble des bureaux de vote de la Ville sera accessible aux handicapés pour les élections 2007. Par ailleurs, le programme général de mise aux normes d'accessibilité qui nous a permis de réaliser les travaux nécessaires au CCAS et au service des affaires scolaires, en 2006 sera poursuivi en 2007.</p>
<p>Relogement des Syndicats</p>	<p>Les organisations syndicales, pour jouer le rôle qui doit être le leur dans le dialogue social, doivent disposer de moyens matériels appropriés. Le logement des syndicats a été traditionnellement assuré dans notre département par la Ville d'AGEN, mais les locaux qui lui sont affectés, notamment à la Bourse du Travail n'ont pas été convenablement entretenus et ils sont aujourd'hui dans un état déplorable, ne répondant même plus aux normes de sécurité minimales.</p> <p>La municipalité a donc décidé d'installer les syndicats dans l'immeuble Thomas donnant sur la rue des Frères Magen et le boulevard Scaliger. Un programme de réhabilitation a été établi en concertation avec eux et les travaux vont être réalisés en 2007.</p> <p>Nous attendons du Conseil général une participation à ces travaux à un niveau significatif, comparable à celle que les départements voisins ont apportée.</p>

NOUVELLES TECHNOLOGIES

<p>Renouveler le site web</p>	<p>La Ville d'Agen fait partie des villes régulièrement distinguées par la presse et les jurys spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. Elle poursuit deux objectifs : faciliter l'appropriation de ces technologies par la population et apporter de nouveaux services aux citoyens grâce à l'e-démocratie et l'e-administration.</p> <p>La Ville est reconnue pour la qualité et la cohérence des actions entreprises dans le domaine d'Internet. Les principaux aspects en sont le site Internet de la ville, le réseau des espaces publics numériques (notamment dans les quartiers), l'équipement des écoles, l'Intranet des services municipaux.</p> <p>L'orientation prise par le site web vers le service aux Agenais reste une priorité. Cette démarche se trouve confortée par la croissance très importante des demandes effectuées au moyen d'Internet, notamment dans le domaine de l'Etat-civil. Pour améliorer encore le service, une enquête a été lancée afin de connaître les aspirations des internautes. C'est sur cette base qu'un travail de refonte du site est entrepris et sera restitué au premier trimestre 2007.</p> <p>Le nouveau site WEB intègrera donc les nouveautés suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Refonte globale du site en accord avec la nouvelle charte graphique et les spécifications d'accès pour les personnes handicapées- la mise à disposition des références de l'ensemble des documents de la Bibliothèque avec la possibilité de réserver un ouvrage par Internet- la faisabilité de réserver un billet pour un spectacle au Théâtre- un agenda des manifestations plus détaillé- la mise à disposition d'un Système d'Informations Géographiques (SIG) qui proposera le plan de la Ville interactif, des photos aériennes, le cadastre, le POS (Plan d'Occupation des Sols), etc.
--------------------------------------	---

<p><i>Développer l'e-démocratie</i></p>	<p>Des solutions techniques visant à améliorer l'accès des Agenais à internet seront étudiées.</p> <p>Afin de développer l'e-démocratie, de nouveaux outils sont en cours d'installation, le plus marquant étant le « Tchat » qui a permis aux agenais de dialoguer directement avec le Maire à travers Internet.</p>
<p><i>Améliorer l'e-administration</i></p>	<p>De nouveaux télé services développés en partenariat avec la Caisse des Dépôts seront proposés sur le site WEB de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande d'actes d'état-civil - demande d'autorisation temporaire de débit de boisson - demande d'intervention des services municipaux - demande de rendez-vous avec un élu - demande d'autorisation de stationnement pour occupation du domaine public - demande de réservation de salles municipales - demandes d'inscription pour un centre de vacances - demandes d'inscription à la crèche, à la garderie, à la cantine scolaire - attestation de changement de domicile - demande de livret de famille - déclaration de chiens de première et de deuxième catégorie <p>Certaines de ces télé procédures existaient déjà, mais elles feront désormais l'objet d'améliorations techniques et d'un suivi plus précis.</p>
<p><i>Dématérialiser les échanges entre administrations</i></p>	<p>La Ville était aussi impliquée dans plusieurs expériences pilotes dans la dématérialisation des échanges entre administrations. Certaines se sont concrétisées en 2006. C'est le cas de l'échange de données liées à la paye des agents avec la Trésorerie (protocole Hélios) qui sera complété en 2007 par l'échange avec la Trésorerie de tous les paiements et factures de la Ville. D'autres, comme l'échange de documents administratifs avec certains organismes autorisés afin d'éviter aux Agenais les va et vient d'une administration à l'autre, seront concrétisés en 2007.</p>

Tout pousse à participer

- VIE ASSOCIATIVE :

Un partenariat renforcé

- VIE CULTURELLE :

Qualité et diversité

- SPORT :

Des équipements modernisés

- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE :

Un lieu de débats, d'échanges et de propositions

- TOURISME & EVENEMENTIEL :

Des rendez-vous incontournables

- COMMUNICATION

Communication et information

VIE ASSOCIATIVE

<p><i>Des outils au service d'un engagement</i></p>	<p style="text-align: center;">La reconnaissance et la promotion de la vie associative</p> <p>La vie associative a bénéficié depuis 2002 d'une reconnaissance sans précédent. En effet, diverses mesures ont contribué à sa promotion :</p> <ul style="list-style-type: none">- définition d'une procédure d'attribution des subventions et des aides logistiques,- mise à disposition d'une structure d'accompagnement, édition d'un annuaire associatif,- intégration dans les animations de la Ville. <p>Les associations sont également acteurs du Contrat Educatif local et du Contrat Temps Libre.</p>
<p><i>Un budget en augmentation</i></p>	<p style="text-align: center;">La pérennisation de la vie associative</p> <p>Après la promotion vient le temps de la pérennisation. L'enveloppe budgétaire est passée de 1 395 000€ à 1 608 250€, pour tenir compte de l'arrivée en cours d'année 2006 de la crèche Kirikou. Ceci témoigne du soutien de l'équipe municipale au développement de l'action associative.</p>
<p><i>Un partenariat privilégié</i></p>	<p style="text-align: center;">La dynamisation de la vie associative</p> <p>Dans l'attente de la délibération attribuant les subventions aux associations, un acompte est versé à certaines associations qui emploient du personnel afin de faciliter leur trésorerie.</p> <p>Des locaux sont mis gracieusement à disposition de façon ponctuelle afin de permettre la réalisation de diverses activités ou manifestations, tels que spectacles, soirées, assemblées...</p> <p>Les grands rendez-vous agenais, locaux, régionaux ou nationaux intègrent les associations et les placent toujours au cœur des dispositifs (la fête de la Musique, les Animations de Noël, les Journées du Patrimoine, le Grand Pruneau Show, le Printemps inattendu du Théâtre sont portés essentiellement par des Associations).</p>

<p><i>Les associations, facteurs d'intégration</i></p>	<p>La ville apporte également sa contribution financière et logistique au forum annuel, plaque tournante de rencontres et d'échanges entre le public et les associations locales.</p> <p style="text-align: center;">Le lien social par la vie associative</p> <p>Les associations contribuent largement à l'animation de la Ville, à la formation des jeunes et à l'intégration des plus démunis. La pratique sportive constitue un des atouts de notre qualité de vie, et tous nos concitoyens doivent pouvoir y avoir accès quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation sociale.</p> <p>Les domaines d'action socio-économique, culturel, enfance et jeunesse, touchent tous les publics des plus jeunes aux personnes âgées.</p>
---	--

CULTURE

<p><i>Une culture de qualité pour le plus grand nombre</i></p>	<p>La politique culturelle municipale se nourrit des initiatives associatives. Notre vie culturelle dépend étroitement du dynamisme du tissu associatif avec lequel la Ville noue de nombreuses relations.</p> <p>Une politique de conventionnement avec des associations ressources fait partie intégrante du projet de développement culturel.</p> <p>Un partenariat culturel a été établi avec des associations dans le cadre du travail qu'elles accomplissent en cohérence avec l'action publique municipale (la Cie Debauche, ATREE, l'Ensemble Vocal Oratorio, les Chants de Garonne, les Montreurs d'Images, Arimage, l'Adem Florida).</p>
<p><i>Faire des associations des acteurs majeurs de notre politique culturelle</i></p>	<p>L'association Artépiano a rejoint ce dispositif en 2006 avec un programme d'animations lyriques : les Musicales, qu'elle souhaite poursuivre dorénavant. Le CEDP en continuant ses animations patrimoniales en complément de l'offre de la Ville et l'Atelier Théâtre de Jean-Christophe Houin accompagneront les manifestations du Centre Culturel.</p> <p>Après avoir acquis le bâtiment du Théâtre du Jour, l'année 2007 sera la 1ère du renouvellement de la convention d'objectifs de l'école de Pierre Debauche et de la compagnie qui pourront ainsi pérenniser leur travail jusqu'en 2009.</p> <p>En 2007 nous ouvrirons aussi la renégociation de la convention de missionnement du Florida pour les années 2008 à 2010 en lien avec les autres partenaires publics.</p> <p>Par l'aménagement de salles art et essai en centre ville, la Ville s'efforcera de pérenniser l'offre portée par les Montreurs d'Images en lien avec le projet d'implantation d'un multiplexe à Agen de la Sté Cap-Ciné.</p>
<p><i>Reconduire les événements culturels majeurs</i></p>	<p>L'année culturelle est désormais rythmée par des événements majeurs que nous avons progressivement installés dans notre programmation. Ainsi 2007 sera l'année de pérennisation de tous ces nouveaux rendez-vous culturels :</p> <p>En mars la Ville soutient le nouveau festival du film social européen initié par les associations Montreurs d'Images et Attac.</p>

La 5^{ème} édition du Printemps Inattendu nous fera découvrir le théâtre contemporain d'avant-garde et les musiques du monde les plus originales. Inscrit dans la saison théâtrale, ce nouveau concept culturel est reconnu par les professionnels qui nous font des offres artistiques spécifiques.

De plus, cet événement permet à d'autres acteurs culturels de la ville de nous rejoindre en cohérence avec les projets qu'ils développent par ailleurs, comme l'ENAP, la Tannerie, le collectif contre le racisme ou encore la Baraqu'abricot.

La Nuit des musées au mois de mai permet à notre musée des Beaux-arts de participer à une animation forte autour de la découverte de la richesse de ses collections avec près de 500 personnes.

L'association Tanguendo organisera en mai son **2^{ème} festival de tango argentin** en partenariat avec le théâtre municipal Ducourneau qui se déclinera sous forme de stages, bals et spectacles.

Le salon du Livre de Jeunesse organisé en mai par le CDDP sera à nouveau accompagné fortement par la ville en 2007 avec un programme d'animations fédérateur s'intégrant dans l'offre culturelle globale de la ville avec des acteurs municipaux et associatifs sur le thème de *l'ailleurs*.

En juin, la traditionnelle **Fête de la musique** continuera à s'inscrire dans notre politique d'éducation musicale afin de rester la vraie fête des pratiques amateurs. Depuis 2006 une nouvelle scène intimiste supplémentaire a été installée et sera reconduite en 2007. Une des scènes du boulevard Carnot sera déplacée sur le boulevard de la République côté Pin à la demande des commerçants.

En septembre, nous retrouverons les **Journées nationales du patrimoine** avec un parcours faisant découvrir ou redécouvrir les sites majeurs de notre ville dont la plupart sont identifiés par des tables de lecture patrimoniale.

En novembre, **le week-end des compagnies de théâtre amateur** du pays de l'agenais sera organisé au Théâtre pour mettre en valeur des expériences artistiques nouvelles et innovantes.

**Renforcer
l'accessibilité aux
lieux culturels
afin de faire venir
tous les publics**

En fin d'année, **des animations de rues** au moment de Noël sont proposées pendant le mois de décembre afin de rendre cette période plus festive et conviviale et répondent ainsi à une demande des commerçants du centre ville.

Depuis la saison 2006/2007 des **Animations patrimoniales** régulières seront proposées avec les Historiades, rendez-vous patrimoine du service des Archives, les nouvelles Garonnades du CEDP et Urbanus du Théâtre Municipal.

Toute l'année notre collaboration avec **Bleu Citron** nous permet de programmer régulièrement sur la ville des grands concerts au parc des expositions ou au stadium en complément de l'offre culturelle de spectacles vivants du théâtre municipal.

Nous poursuivons la politique tarifaire adaptée au Théâtre avec le ticket famille qui permet à un groupe de cinq personnes de bénéficier d'un tarif préférentiel de 13 € (1174 tickets famille vendus pour 2005/2006).

Le coupon culture en liaison avec le CCAS permet aux agenis en difficulté d'accéder aux spectacles en partenariat avec les associations caritatives qui se chargent de leur accompagnement (544 coupons culture distribués pour 1037 bénéficiaires).

L'instauration de l'entrée gratuite au Musée le 1^{er} dimanche de chaque mois a amené une augmentation de 42 % de visiteurs par rapport aux dimanches payants (en moyenne 82 visiteurs le dimanche gratuit, et 34 le dimanche payant).

Depuis le 1^{er} janvier 2007 un Abonnement famille est proposé à la bibliothèque et la mise en ligne du catalogue avec la réservation à domicile sera offerte dans le courant du 1^{er} trimestre 2007.

Le Théâtre et **l'ENAP** se sont engagés à faire bénéficier à l'ensemble des élèves et du personnel de l'ENAP d'une offre tarifaire promotionnelle et l'ENAP peut aussi utiliser le théâtre pour des manifestations évènementielles.

Cette politique d'ouverture aux différents publics passe aussi par le développement de passerelles entre les lieux culturels et différentes structures : la Tannerie, l'Hôpital et la maison de retraite Pompeyrie, la mutuelle Oréade, et le Foyer occupationnel de La Couronne.

**Aménagement
des archives**

**La nouvelle
politique arts
plastiques est
désormais en
place**

Cette accessibilité passe aussi par d'importants travaux de maintenance des lieux culturels. En 2007, nous referons les sols de la galerie du parterre du Théâtre. A la Bibliothèque, après la salle adulte, ce sera au tour de la salle jeunesse d'être rafraîchie. Au Centre Culturel, les toilettes de la salle Picasso seront rénovées ainsi que la grande salle de danse à l'ENMD. Enfin, une nouvelle banque d'accueil sera installée au Musée des Beaux-Arts.

L'année 2007 verra l'achèvement des travaux d'aménagement de l'immeuble Thomas afin d'y installer les archives municipales et les réserves du musée. Dès septembre les archives municipales y seront installées avec une salle de lecture publique et le transfert des réserves sera terminé fin 2007.

La Ville a souhaité donner une cohérence à nos trois lieux culturels que sont le Musée, le Centre Culturel, les Jacobins en s'appuyant à la fois sur la connaissance de notre patrimoine local, mais aussi sur une ouverture à la création contemporaine.

En 2007, les Jacobins accueilleront **une exposition d'art contemporain** intitulé « Collections privées d'art contemporain dans le Sud-Ouest » de juin à octobre. L'exposition qui réunira les œuvres majeures des plus grands artistes des 30 dernières années, sera l'occasion de découvrir plusieurs tendances de l'art contemporain à travers le choix de grandes collections privées du grand Sud-Ouest.

Une dizaine de collectionneurs ouvrent ainsi leurs jardins secrets, nous invitant à partager leurs coups de cœur, leurs choix subjectifs.

Des œuvres d'artistes reconnus sur la scène internationale, représentants de la Nouvelle figuration ou de l'art abstrait seront exposés pour la première fois sur les cimaises des Jacobins.

Cette exposition, organisée par le Musée d'Agen, est conçue sous la direction de Jean-Louis Pradel, professeur d'histoire de l'art à l'ENSAD (Ecole nationale des arts décoratifs de Paris), critique d'art spécialiste de l'art contemporain.

Forger les publics de demain à travers des actions en direction du jeune public et des scolaires

Le Centre Culturel ouvrira sa saison 2007/2008 par l'exposition de l'artiste japonais contemporain Takesada Matsutani dans le cadre du jumelage départemental avec Nishinomya.

Depuis 2003, des collaborations ont été installées avec l'éducation nationale afin que les propositions éducatives des lieux culturels s'intègrent dans les volets culturels des projets d'établissements scolaires.

Depuis 2004 ce même dispositif a été mis en place avec les centres de loisirs d'Agen dans le cadre du CTL. L'offre culturelle en direction des centres de loisirs se construit désormais lors de rencontres régulières entre les responsables pédagogiques de ces centres et les référents culturels afin que les propositions soient mieux adaptées aux spécificités et attentes de chacun et permettent dès le plus jeune âge de se familiariser avec les ressources culturelles locales.

En 2007 les actions CTL du parcours culture se développeront sur le thème de l'environnement et du développement durable.

Des parcours pédagogiques croisés Musée/Bibliothèque/Centre Culturel seront proposés pour des classes élémentaires autour de la découverte d'albums, d'une séance Land Art et de l'art pictural (parcours échelonné sur l'année scolaire).

La Bibliothèque propose des ateliers d'illustration sur « le ciel », des ateliers d'écriture et d'illustration en lien avec la thématique du salon du livre 2007 : « L'ailleurs », des ateliers contes. Elle poursuit les ateliers multimédia « Des souris et des p'tits doigts », les mercredis lecture à la bibliothèque de Montanou, les soirées pyjamas...

Le Centre Culturel propose autour d'un fil conducteur « la création dans et avec la nature et l'environnement » (Land'art) de familiariser le jeune public à la création contemporaine grâce à des actions régulières en et hors temps scolaires.

Le Théâtre a désormais installé une véritable saison jeune public du plus jeune âge au lycée avec un parcours d'initiation thématique en lien avec chaque spectacle (5000 jeunes en 2004/2005).

<p>2007, 1^{ère} année du Théâtre Municipal Ducourneau en scène conventionnée</p>	<p>L'Ecole Nationale de Musique et de Danse continuera à développer les classes CHAM au collège Ducos du Hauron qui sont désormais proposées de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les enseignants ont constaté que la majorité de ces élèves obtenaient de bons résultats scolaires.</p> <p>Toutes ces nouvelles actions venant en complément de l'offre régulière proposée par le Musée qui reçoit chaque année environ 7000 scolaires.</p> <p>Enfin 17 classes des écoles maternelles et élémentaires d'Agen seront associées à la réflexion sur le projet d'aménagement d'espaces publics majeurs en cœur de ville avec la collaboration des archives, du musée et de la bibliothèque.</p> <p>La Ville d'Agen est désormais portée sur les rangs des 150 scènes conventionnées avec le Théâtre Ducourneau.</p> <p>Cette labellisation marque une nouvelle phase dans le développement de la salle de spectacle ; il s'agit, tout en conservant pleine et entière la fonction de lieu de diffusion pluridisciplinaire du théâtre, avec évidemment sa forte coloration théâtre, d'identifier le lieu comme pôle de ressources.</p> <p>Un pôle repéré dans un domaine artistique particulier : à savoir tous les liens rapprochant le théâtre et les pratiques chantées (du lyrique à la comédie musicale).</p> <p>Un pôle d'initiatives et d'excellence artistiques au service d'un territoire de Moyenne Garonne élargi.</p> <p>Ainsi, des actions régulières de production et de création verront le jour à Agen, tandis que le Théâtre se transportera plus fréquemment hors les murs à la rencontre de ses publics.</p>
--	--

S P O R T

<p>Moderniser les équipements sportifs</p> <p>Stade RABAL</p> <p>Stades de la rue de Lille</p> <p>Stade ARMANDIE</p>	<p>La piste d'athlétisme en tartan est dans un mauvais état depuis plusieurs années. L'absence de tartan à différents points de la piste est préjudiciable à la pratique de l'athlétisme et n'est pas sans poser des problèmes de sécurité.</p> <p>Pour cette raison, la ville a décidé que la rénovation de la piste d'athlétisme serait réalisée pendant l'été 2007 pour un montant de 755 000 €. Le contenu du programme des travaux a été décidé en concertation avec le club. Ce nouveau type de sol sportif est plus résistant sur le plan mécanique que la première génération qui a initialement équipé le stade Rabal. Ce stade pourra accueillir plus de compétitions d'athlétisme et de stages sportifs, notamment pendant les vacances scolaires.</p> <p>Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de Lot-et-Garonne devraient participer à son financement.</p> <p>Les équipements sportifs du Parc des Sports sont très fréquentés. Il est apparu nécessaire d'augmenter le nombre de vestiaires pour accueillir simultanément un plus grand nombre d'utilisateurs. Sur le site de la rue de Lille, le chantier d'extension des vestiaires sera bientôt réceptionné et les locaux neufs et rénovés seront mis en service prochainement. Ils répondront aux exigences de la Fédération Française de Football. Le coût total de cet investissement est de 436.000 euros.</p> <p>De plus, la ville a décidé de rénover la pelouse du terrain d'honneur et de l'équiper d'un système d'arrosage intégré. Cet équipement est utilisé principalement par l'équipe première du SUA Football. Il sera mis en service à l'été 2007. Le coût de cet investissement est de 99.000 euros.</p> <p>La ville a décidé la construction de la troisième tribune afin de répondre aux exigences de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) qui impose aux clubs du Top 14 de disposer d'un stade de 10.000 places assises à l'horizon de la saison 2007-2008.</p>
--	---

<p>Autres équipements sportifs</p>	<p>La construction de cette troisième tribune va également permettre au SUA Rugby Association de bénéficier de locaux plus importants, notamment pour la formation, et de disposer d'une nouvelle entrée du stade. Cette nouvelle tribune donnera une nouvelle identité au stade Armandie. Le coût total de cet investissement s'élève à 2 000 000 euros.</p> <p>Un programme de mise en conformité des buts sportifs a été lancé en 2006 avec les procédures d'appel d'offre pour l'acquisition de buts sportifs. Il est donc prévu en 2007 les travaux de mise en place des nouveaux buts sportifs, en remplacement des équipements actuels qui ne satisfont plus aux exigences de sécurité des buts de football, de hand-ball et de basket-ball. Cette opération de mise en conformité s'élèvera à 37.500 euros.</p> <p>Le stade Queyreur et le stade Batmale, situés respectivement dans le quartier de Montanou et dans le quartier de Rodrigues, jouent un rôle particulièrement important dans la politique d'intégration des quartiers. La ville a également décidé de procéder à la rénovation de leurs terrains afin d'améliorer leur planimétrie et la qualité de leur pelouse.</p>
<p>Le Stadium municipal</p>	<p>Depuis 2002, le Stadium a fait l'objet d'un certain nombre de travaux de rénovation (bardage, douches...), en vue d'améliorer le confort des utilisateurs. Ils se poursuivront en 2007 avec la rénovation de la toiture de cet équipement construit en 1965. Le coût de cette dernière tranche s'élève à 400 000 euros.</p> <p>Le personnel du service a pris en charge les travaux de rafraîchissement (peinture...). Il continuera ce chantier en 2007.</p> <p>La mise à disposition de gymnases est aussi un axe de développement fort tant les associations sportives agenaises sont très actives et accueillent de nombreux pratiquants. Elles rencontrent parfois des difficultés à accepter toutes les demandes d'inscription, en raison du nombre insuffisant d'équipements et de l'inadaptation de certains d'entre eux.</p>

<p>La Banque du sport et les Coupons Sport</p>	<p>Deux dispositifs complémentaires ont été mis en œuvre par la ville d'Agen afin de venir en aide aux familles modestes pour payer en partie le coût des licences des enfants motivés pour la pratique d'un sport au sein d'un club agenais et pour donner l'occasion à d'autres enfants d'assister à des matchs du Top 14, du SUA Football évoluant cette saison en CFA2 et de l'Agen Basket Club.</p>
<p>Le Contrat Educatif Local (CEL) et le Contrat Temps Libres (CTL)</p>	<p style="text-align: center;">ANIMER LA VILLE</p> <p>Les éducateurs du service des sports continueront de contribuer à la réussite du CEL et du CTL et d'apporter leur compétence et leur dynamisme à l'éducation des plus jeunes, en partenariat avec les clubs sportifs. Plus de 870 enfants bénéficient d'une pratique sportive dans le seul cadre du CEL.</p>
<p>La patinoire</p>	<p>Depuis 2002, la Ville met à la disposition de la population une patinoire, place Maréchal Foch, pour les fêtes de fin d'année. Cette animation appréciée par les agenais, petits et grands, sera reconduite chaque année si la fréquentation est toujours au rendez-vous. Elle a connu un succès important en 2004 2005 et 2006 avec 4.000 visiteurs en moyenne. Son coût est de 51.700 euros (location et personnels compris) pour un mois d'exploitation.</p>
<p>Agen Sports Loisirs (ASL)</p>	<p>2006 a été l'année de la 2^{ème} édition de cette manifestation qui s'est déroulée au Stadium municipal. Elle a regroupé plus de 200 enfants des écoles primaires agenaises. Les enfants ont pu s'essayer à différentes pratiques sportives (tennis de table, basket, aïkido, roller, badminton, base-ball...) et culturelles (arts du moyen âge, hip hop...). Cette manifestation a connu un réel succès auprès du jeune public et des parents. Il est envisagé de la reconduire en 2007.</p>
<p>Podium's</p>	<p>La troisième édition de cette manifestation vient de se dérouler au Théâtre municipal. Elle est l'occasion de célébrer le sport, les clubs et les sportifs agenais au travers de leurs résultats et de leurs performances : les champions départementaux, régionaux et nationaux ont été à l'honneur lors de cette cérémonie annuelle festive. Cette manifestation sera reconduite en 2007.</p>

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

<p><i>Une participation concrète à l'aménagement de la ville</i></p>	<p>Depuis 2003, les comités de quartiers prennent de plus en plus leur place dans la vie locale et sont associés d'une manière croissante aux décisions d'aménagements et d'équipements de la ville. Au même titre que d'autres instances de démocratie locale, tel que le Conseil des jeunes, ils ont leur place dans la définition et le choix des projets.</p> <p>Ainsi les travaux de l'avenue du Gal Leclerc ont abouti après une consultation du comité de quartier Agen sud, qui après plusieurs rencontres a finalisé lui-même le choix du type de travaux qui seront réalisés.</p>
<p><i>Projet de rénovation du centre ville</i></p>	<p>Nous avons également sollicité en 2006, les comités de quartier dans le cadre du projet urbain de rénovation du centre ville et leurs représentants siègent au sein du comité de pilotage. Ils prendront toute leur place dans le débat citoyen qui permettra au conseil municipal de faire son choix sur le futur visage d'Agen à la fin du premier semestre 2007.</p>
<p><i>Premier bilan : 2003/2006</i></p>	<p>D'autre part après une période de « rodage » le conseil municipal a décidé de faire en 2007 un point global de l'activité et de tirer un bilan de l'activité des comités de quartiers depuis 2003.</p> <p>C'est pourquoi un poste de « chef de projet » a été créé en 2007 afin d'effectuer ce bilan et de définir avec les comités de quartiers de nouveaux objectifs et de nouvelles méthodes de travail pour les années à venir</p>
<p><i>Des évènements festifs toujours plus nombreux</i></p>	<p>Dans chaque quartier, les comités continuent à organiser des évènements festifs qui réunissent de plus en plus d'habitants, en particulier des pique-niques de quartier et la ville apporte son soutien logistique à ces manifestations.</p>

TOURISME ET ANIMATION DE LA VILLE

<p><i>Un partenariat dynamique et pérenne avec l'Office de Tourisme d'Agen</i></p>	<p>Un partenariat dynamique et pérenne se poursuit avec l'Office de Tourisme. C'est ainsi que ce partenaire « de la première heure » du Grand Pruneau Show, finance depuis la première édition le concert de lancement de l'évènement.</p> <p>Il a également co-produit, avec la ville un film qui a été diffusé sur tous les vols moyens et longs courriers de la compagnie AIR France, durant l'automne 2006. Ce film sera diffusé courant 2007 auprès des commerçants par l'Office.</p> <p>Il a aussi pris une part active à la participation de la ville au jeu télévisé INTERVILLE, qui a permis la promotion du Grand Pruneau Show, à une heure de grande écoute sur France 3.</p> <p>Il assure enfin la vente de billets du théâtre.</p> <p>La volonté de la municipalité est de l'associer le plus largement possible à tous les évènements de promotion de la ville et d'être disponible pour envisager des actions communes.</p> <p>Cette volonté est affirmée par le maintien de la subvention annuelle, la plus importante de la ville, à niveau constant depuis 3 ans.</p> <p>Elle assure en outre son hébergement dans des locaux municipaux</p>
<p><i>Défendre les atouts touristiques de la ville</i></p>	<p>La dimension touristique sera présente dans l'ensemble des projets d'aménagement.</p> <p>Le projet urbain « AGEN S'IMAGINE », vise à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine et à la reconquête de l'ensemble des sites remarquables de la ville.</p> <p>Les opérations de signalisation patrimoniale, l'animation culturelle et festive, le soutien à l'animation associative relèvent de la même démarche.</p> <p>C'est dans ce cadre, qui verra le jour en 2007/2008, que sera étudié le déménagement de l'Office de Tourisme, afin de le déplacer dans un lieu stratégique de la ville où son attractivité sera la plus forte et sa présence la plus porteuse.</p>

<p><i>Des partenariats locaux</i></p>	<p>En lien avec les commerçants, autres acteurs importants en terme d'attractivité, une attention particulière sera désormais portée aux projets qui pourront contribuer à un accueil de qualité pour les visiteurs.</p>
<p><i>Des évènements annuels</i></p>	<p>La ville d'Agen a également choisi de mettre en place tout au long de l'année des évènements, qui animent la ville, contribuent à son dynamisme économique en impliquant fortement les associations.</p>
<p><i>Le Grand Pruneau Show</i></p>	<p>En septembre 2005, s'est tenue la première édition du Grand Pruneau Show, autour du fruit emblématique de la ville. Cet évènement, qui associe des concerts, un marché gourmand, des spectacles de rue est basé sur le principe de la gratuité et une large cible intergénérationnelle. La deuxième édition, en 2006, fut un véritable succès avec près de 60 000 visiteurs et 10 000 personnes pour les concerts de vendredi et samedi, sur la place l'Hôtel de ville et 200 artistes.</p> <p>La troisième édition se tiendra dans le même cadre les 31 août et 1^{er} et 2 septembre 2007.</p>
<p><i>Podium's Patinoire</i></p>	<p>De la même manière, d'autres rendez-vous réguliers ont été mis en place et sont pérennisés, tel que les Podium's qui mettent à l'honneur nos champions sportifs à la fin de l'automne et les animations de Noël autour de la patinoire, installée place Foch, durant les fêtes.</p>
<p><i>Promotion, notoriété et rayonnement de la ville</i></p>	<p>Outre l'animation d'Agen, son objectif est d'assurer la promotion et le rayonnement de la ville dans le département, en Aquitaine et plus largement au plan national, avec une montée en puissance dans les années à venir. Cette croissance devra être financièrement maîtrisée en associant le plus largement possible des partenaires institutionnels et privés.</p>

COMMUNICATION

<p>Agen ville préfecture de Lot et Garonne</p>	<p>La ville d'Agen a souhaité engager une réflexion sur sa communication pour l'ancrer dans le XXI ème siècle. L'ancien logo de la ville avait plus de 20 ans et il fallait donc réfléchir à l'opportunité d'un visuel plus conforme à ce que sont devenus depuis lors la ville et ses habitants, en 2007, à l'heure d'Internet et du téléphone portable.</p>
<p>Agen ville centre de l'agglomération</p>	<p>Cette nouvelle communication a pour objectif essentiel de doter la ville d'Agen d'une image :</p> <ul style="list-style-type: none">- forte- repérable- moderne <p>conforme à son statut de ville préfecture de Lot & Garonne, et de ville centre de la Communauté d'Agglomération d'Agen, à mi chemin entre les deux agglomérations de Toulouse et Bordeaux</p>
<p>Communiquer et informer</p>	<p>Après 5 années de redressement financier, Agen a retrouvé en 2006 la capacité d'accélérer ses investissements et de lancer les chantiers majeurs qui conditionnent l'avenir de la ville. Mais ces chantiers doivent être menés à bien dans la concertation, avec les habitants, mais surtout ceux-ci doivent être mieux informés de ce que font les élus qu'ils ont choisis, et cela dans tous les domaines de l'action municipale.</p>
<p>Faire participer</p>	<p>Il est légitime que les agenaises et les agenais sachent comment est gérée leur ville, quels sont les projets, quelle est la cohérence, dans le temps et sur le territoire, de l'action de la ville. Les élus doivent assumer leurs responsabilités, c'est le principe de la démocratie représentative, mais ils doivent aussi savoir expliquer et rendre compte.</p>

***Le nouveau logo :
Moderne et
dynamique***

Très géométrique, simple, il symbolise le modernisme. Agen s'y affirme « ville », la première du département et de l'agglomération. Le violet est celui de la prune d'ente qui deviendra pruneau après séchage. L'apostrophe verte nous rappelle le Lot-&-Garonne, département agricole.

Le slogan « **Tout pousse à réussir** » fait partie intégrante du logo et engage à une action collective forte et positive.

C'est aussi un clin d'œil au rugby !

Ce nouveau logo sera présent sur tous les documents de la ville et sera la base de déclinaison de tous les outils de la communication municipale.

- Journal de la ville – AGEN.FR
- Journaux thématiques – EDUCATION / SENIORS
- Véhicules municipaux
- Bâtiments municipaux
- Drapeaux
- Affichage
- Papier à lettre et enveloppes

***Développer les
nouveaux outils
d'échange***

Ville Internet depuis 2004 avec 4 @, Agen s'est engagé dans le développement des nouvelles technologies de l'information depuis plusieurs années.

Elle va franchir un nouveau cap avec la **refonte complète du site Internet de la ville** et le développement de **nouveaux outils d'échanges et de participation**.

- Blogs
- Forums
- Chats

<p><i>Tchat en direct avec le Maire</i></p>	<p>Ainsi le Maire d'Agen tiendra dorénavant régulièrement un Tchat sur la politique générale de la ville ou sur des thèmes précis.</p> <p>Il répondra en direct aux questions qui lui seront posée par les agenaises et les agenais.</p> <p>Cette opération sera renouvelée tous les 3 mois environ dans le cadre de questions générales ou sur la base d'un thème défini puisque décidément à Agen....</p> <p style="text-align: center;"><i>.... Tout pousse à échanger !</i></p>
--	---

M. RENARD

ECONOMIE SOLIDAIRE – DEVELOPPEMENT DURABLE

<p><i>Agenda 21</i></p> <p><i>Des actions à échéance de décembre 2007</i></p>	<p>Un point sur l'Agenda 21 : 21 comme le 21^{ème} siècle, et surtout pour répondre à tous les enjeux environnementaux.</p> <p>Au niveau de la planète, un agenda 21 a été réalisé au niveau de tous les pays du monde. Mais cet agenda 21 peut aussi se faire au niveau des pays, des régions, des départements et des collectivités locales.</p> <p>Agen se lance dans l'agenda 21 et a choisi un cabinet d'études. Nous sommes au tout début de la phase de diagnostic, avant l'étude d'actions répondant à des problématiques agenaises et le choix des actions sur lesquelles la ville a des leviers. Et en tout dernier lieu, bien évidemment, les actions elles-mêmes. Ces différentes phases se feront tout au long de l'année jusqu'au choix des actions à échéance de décembre 2007. L'ensemble de l'agenda 21 sera donc prêt pour la fin de l'année.</p>
---	---

PERSONNEL

<p><i>Un besoin absolu des services publics pour 41 % de la population agenaise</i></p> <p><i>La qualité du service liée à la condition de vie et de travail du personnel</i></p>	<p>Toutes les politiques publiques municipales dont on vient de parler n'existeraient pas s'il n'y avait pas la volonté politique des élus telle qu'elle vient de s'exprimer et la participation de la population, à travers les associations dont on vient également de parler. Mais rien ne se ferait sans le personnel communal pour mettre en place les actions énumérées.</p> <p>Que montrent ces actions ? Elles montrent l'importance des services publics municipaux dans une ville comme Agen. Et si certains d'entre nous doutent encore de l'importance des services publics dans une ville comme la notre, rappelez-vous les chiffres donnés par Michel Caminade et André Mazière. J'en citerai un, extrêmement significatif : 41 % de la population agenaise est prioritaire au sens de la politique de la ville. Cela signifie que près de la moitié de la population a un absolu besoin des services publics municipaux qui assurent l'égalité, l'accessibilité et la cohésion sociale de la population.</p> <p>Comment définir la politique municipale du personnel ? Le meilleur moyen est de partir des besoins évoqués par les uns et les autres en matière de services publics municipaux. Et comment faire le lien entre la qualité des services publics et la politique du personnel ? L'actuelle majorité a tenté de mettre en œuvre le principe suivant : la qualité du service public rendu à la population est liée à la qualité des conditions de vie et de travail du personnel.</p> <p>C'est ce principe que nous avons décliné depuis 2001, dans un certain nombre d'actions conçues en totale concertation avec les services, la direction générale, les syndicats, les commissions paritaires comme :</p> <ul style="list-style-type: none">- la réduction du travail et prise en compte des contraintes de postes- la stabilité de l'emploi, en faisant reculer toutes les formes de précarité qui étaient lourdes- la réforme de la notation et de l'évaluation pour déboucher sur une véritable concertation entre l'encadrement et les agents sur des projets de carrière et de service- la revalorisation du travail par l'augmentation du régime indemnitaire et la réduction de ses inégalités
---	--

<p>Les 3 axes principaux pour 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une prise en compte nouvelle de la santé au travail : c'est un énorme chantier entrepris, à la fois réglementaire et obligatoire –qui permet une véritable révolution silencieuse de considérer la place du travail dans le processus municipal non seulement pour prévenir les accidents et maladies professionnelles – objet initial et règlementaire-, mais aussi l'ambition de contribuer à une organisation de relation plus épanouissante - une gestion de la mobilité des effectifs, enfin réformée - une communication plus développée et accessible avec Agen.fr et Intranet <p>Dire que tout est satisfaisant, clair et achevé ? Sans doute pas, tout le monde n'est pas encore convaincu des évolutions de notre collectivité. Nous avons des difficultés et parfois même des conflits. Mais cela prouve que nous devons construire du collectif à partir de la richesse et de la diversité de chaque individu, ainsi de de la diversité de chacun des nombreux services.</p> <p>En 2007, je distingue quelques actions principales qui seront menées et montées en puissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions de santé au travail : nous menons, service par service, une politique d'évaluation des risques et des mesures de prévention de ces risques. - mieux utiliser la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences à travers une rationalisation de la politique, - l'ouverture du chantier sur le plan de déplacement entreprise : c'est un des outils importants du plan de déplacement urbain. Il permet à chaque entreprise de réfléchir avec ses agents à une nouvelle culture des transports, avec le souci de réduire les accidents de circulation qui se produisent soit dans les trajets domicile-travail, soit dans les activités de travail. <p>Voilà les trois axes que nous retiendrons plus particulièrement en 2007.</p>
---	---

T o u t p o u s s e à r é a l i s e r

- PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (P.P.I.)

- LES BUDGETS ANNEXES

LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont des services publics à caractère industriel et commercial, ce qui leur confère une autonomie financière propre. Leur financement repose sur une taxation du prix de l'eau. Leur mode de gestion se fait sous forme de délégation (concession et affermage). Le concessionnaire et la ville équilibrent leurs budgets sur le prix de l'eau.

Le prix de l'eau à Agen est de 3,10 € TTC/m³, abonnement et taxes comprises, ce qui le situe dans le prix moyen pratiqué sur le territoire de l'Agence de bassin.

Pour les années à venir, les efforts porteront sur le réseau d'assainissement afin de respecter les changements réglementaires en terme de rejet dans le milieu naturel (Garonne, Masse).

L'équilibre financier des budgets annexes est sain. Le maintien de cet équilibre et le soutien de l'effort d'investissement impliquent la poursuite de l'augmentation de la surtaxe assainissement de 3% conjuguée à une moindre diminution de la surtaxe eau de -3% (au lieu de -4% opérés en 2006 et de -5% entre 2003 et 2005).

L'incidence de cette politique sur le prix de l'eau TTC est faible (de l'ordre de +0,5% par an sur la période considérée) et l'effet en valeur absolue des deux surtaxes se situe autour de + 2%/an.

Le budget de l'assainissement :

RATIOS BUDGET ASSAINISSEMENT

En K€	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
VARIATION SURTAXE	8%	6%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
MONTANT SURTAXE	770	815	840	881	925	900	950	979	1 008	1 038	1 069	1 101
INVESTISSEMENTS NETS	557	330	1 224	1 448	656	1 614	918	1 077	1 087	906	792	576
EPARGNE DE GESTION												
Marge brute	745	844	986	904	1 088	928	945	1 010	1 049	1 089	1 124	1 133
Taux de marge brute	59,1%	63,2%	67,1%	58,4%	67,3%	56,4%	56,9%	60,2%	60,6%	60,9%	61,1%	60,7%
FRAIS FINANCIERS	172	140	97	87	113	111	165	174	186	197	199	137
EPARGNE BRUTE												
Epargne brute	573	704	889	817	975	817	781	836	863	892	925	996
Taux d'épargne brute	45,4%	52,7%	60,5%	52,8%	60,3%	49,6%	47,0%	49,9%	49,9%	49,9%	50,3%	53,4%
EPARGNE NETTE	-149	-41	477	321	459	462	403	439	420	398	422	429
ENCOURS DE DETTE												
Encours de dette au 31/12	3 538	3 645	3 747	4 229	4 013	4 358	4 495	4 736	4 960	4 974	4 841	4 421
Encours au 31/12/épargne	6 ans	5 ans	4 ans	5 ans	4 ans	5 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	5 ans	4 ans

Le montant des investissements nets représente un volume de 5 861 K€ sur la période 2003/2008 soit une moyenne annuel de travaux réalisés de plus de 800 K€

Le rythme annuel d'augmentation de la surtaxe (+3%) ne suffit pas à assurer l'autofinancement intégral de ces investissements, « l'effet taux » étant en partie annulé par « l'effet bases », l'assiette de consommation étant en constante diminution depuis quelques années.

Le recours à l'emprunt reste toutefois modéré, la capacité de désendettement ne dépassant pas 6 ans sur la période.

L'effort consenti sur l'investissement se poursuit de 2010 à 2012. Il s'adapte cependant aux exigences d'une épargne et d'un autofinancement préservés.

Le budget de l'eau :

RATIOS BUDGET EAU

En KE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
VARIATION SURTAXE	-10%	-5%	-5%	-5%	-5%	-4%	-3%	-3%	-3%	-3%	-3%	-3%
MONTANT SURTAXE	276	248	245	243	226	212	190	184	179	173	168	163
INVESTISSEMENTS NETS	42	30	44	209	364	81	122	274	358	219	130	85
MARGE BRUTE												
Marge brute	222	199	185	199	186	165	173	162	151	140	129	123
Taux de marge brute	60,1%	62,0%	59,1%	61,3%	61,7%	55,5%	60,1%	57,4%	54,3%	51,0%	47,9%	46,0%
EPARGNE BRUTE												
Epargne brute	203	185	176	199	186	165	173	162	147	127	113	105
Taux d'épargne brute	54,8%	57,6%	56,2%	61,3%	61,7%	55,5%	60,1%	57,4%	52,7%	46,3%	41,7%	39,6%
EPARGNE NETTE												
	139	127	-31	199	186	165	173	162	139	105	83	73
ENCOURS DE DETTE PROPRE												
Encours de dette au 31/12	265	207	0	0	0	0	0	112	323	415	432	412
Encours de dette au 31/12/épargne	1 ans	1 ans	0 ans	0 ans	0 ans	0 ans	0 ans	1 ans	2 ans	3 ans	4 ans	4 ans

Les investissements du budget de l'eau sont réalisés en grande partie par le concessionnaire. Ne sont donc supportées sur ce budget que les extensions de réseau. Les budgets 2008 et 2009 auront toutefois à assumer la réfection de la prise d'eau en Garonne dont le coût financier est estimé à 1 M€ (dépenses brutes).

En prévision de cette future dépense et afin de conserver la maîtrise de l'endettement, la surtaxe ne sera diminuée sur la période 2007/2008 que de 3% (au lieu de 4% en 2006 et de 5% sur la période 2003/2005). Cela explique la diminution du produit de la surtaxe sur la présentation ci-dessus.

Dés 2008 le recours à l'emprunt restera toutefois nécessaire pour financer ces investissements importants mais la capacité de désendettement reste inférieure à 5 ans sur la période 2008/2012.

L'épargne nette reste positive.

M. VEYRET

Nous avons fait le tour de l'exposé de nos projets et nous passons au débat.

Mme MAIOROFF

M. le Maire et chers collègues, je n'insisterai pas sur le désormais traditionnel exercice d'autosatisfaction auquel vous vous livrez chaque année lors de ce débat d'orientation budgétaire. Il est loin le temps où le législateur avait créé ce rendez-vous municipal avant le vote du budget pour faire naître une réflexion collective. Vous, M. le Maire, en avez fait un panégyrique permanent de votre action pour essayer de compenser ce que les Agenais pensent, dans leur plus large majorité, de votre action.

Pour ce soir, j'en reviendrai au document qui nous a été présenté afin de vous poser quelques questions, notamment sur les finances.

Vous n'avez pas cessé, depuis votre élection en 2001, d'expliquer que l'état des finances de la ville à votre arrivée était déplorable. Vous avez dit à l'époque –et depuis, à qui voulait l'entendre-, que la ville était en quasi faillite, qu'elle était à deux doigts d'être mise sous tutelle de la Préfecture : chacun se souvient de ces déclarations très blessantes qui n'ont cessé, depuis, de servir de justification à l'extrême légèreté de votre action municipale.

Vous nous aviez expliqué que vous ne pouviez rien faire à cause des dettes creusées par vos prédécesseurs et que vous deviez, avant toute chose, restaurer les fondamentaux financiers de la ville.

C'est d'ailleurs le même argument que vous avez utilisé pour tenter de justifier la hausse de 27 % des taux communaux d'imposition. Cette hausse d'ailleurs, se cumule avec la révision annuelle des bases.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, par exemple, le propriétaire d'une maison agenaise, qui payait en 2001 526 € de taxe foncière à la ville -et à la ville seulement-, s'est trouvé devoir payer en 2006, pour la même maison, 722 €, soit une hausse d'un peu plus de 37 % depuis 2001.

On constate, depuis que vous êtes maire de cette ville, une explosion de la feuille d'impôt des agenais. Et la question que l'on est en droit de se poser est « *comment l'argent est-il restitué aux agenais ?* ». Peu ou pas d'amélioration du service quotidien rendu aux habitants, peu de projets structurants, une dynamique qui ne viendra certainement plus.

Mais cette augmentation sans précédent de l'impôt, vous l'avez dit : « *c'était pour la bonne cause* », puisqu'il fallait, selon vous, restaurer les finances de la ville.

Or, que voit-on dans ce DOB que vous nous soumettez ? On constate –ce sont vos chiffres- qu'en 2001, le ratio encours de dette sur épargne, c'est-à-dire le temps nécessaire pour la ville de rembourser ses dettes avec son épargne, était de 8,8 années.

Toujours selon vos mêmes chiffres, ce ratio sera de 8,7 années en 2008 (et même de plus de 9 ans l'année d'après).

Un seul petit mois gagné ! Tout ça pour ça ? Quel résultat, M. le Maire !

J'aimerais donc, M. le Maire, que vous disiez ici publiquement par quel miracle ce ratio, prétendument catastrophique en 2001, deviendrait subitement en 2008, avec le même chiffre mais par la seule grâce de votre intervention, la marque d'une bonne gestion ?!

Comment expliquez-vous que ce qui était si mauvais en 2001 pour Agen, devient très bien lorsqu'il s'agit de votre bilan ? Expliquez aux Agenais pourquoi votre bilan, qui est le même que celui que vous avez récupéré en 2001, est devenu pour vous un bon bilan ?

Même remarque pour l'endettement –nos spécialistes des finances le développeront. Même remarque également pour l'épargne nette qui s'effondre en fin de période. Idem pour l'épargne brute qui sera en 2009 nettement en dessous de ce qu'elle était lorsque vous avez été élu. Idem encore pour la marge brute.

Et nous pourrions continuer... Les dépenses de gestion qui s'envolent, le niveau des subventions qui s'effondre, mettant en évidence l'isolement dans lequel vous avez plongé notre ville à l'égard de ses partenaires publics et privés.

Avoir prélevé autant dans le budget des Agenais, et avoir fait aussi peu de choses durant ce mandat pour, au final, rendre à vos successeurs une situation moins bonne que celle que aviez pourtant tellement décriée à votre arrivée ?

Nous ne croyons pas, M. le Maire, que les actions de communication dont vous inondez les habitants de cette ville suffiront à masquer cette réalité.

Ainsi, nous vous demandons de nous expliquer comment, ce qui était aussi mauvais pour Agen en 2001 devient subitement si bon ?

M. MAUROUX

M. le Maire et chers collègues, après toutes les leçons que vous avez données à vos prédécesseurs, ce Débat d'orientation budgétaire montre votre incapacité à gérer correctement les affaires de la ville.

Les dépenses de gestion, notamment, s'envolent. Vous indiquez dans ce DOB –que « *les seules recette fiscales sont nettement insuffisantes à couvrir les seules dépenses de personnel* ». Pour autant, les dépenses de gestion ne diminuent pas et n'en prennent pas le chemin...

Vous avez beau expliquer que c'est la faute à Fillon, la faute au vieillissement de la population, la faute à vos prédécesseurs, il n'empêche que c'est vous qui êtes le Maire et que vous allez laisser les finances de la ville dans un état que la hausse des impôts que vous avez pratiquée ne laissaient pas espérer.

Dans ce même DOB, vous indiquez « *les années 2005 et surtout 2006 ont enregistré une forte élévation du niveau des dépenses de gestion courante liée à un regain d'activité et des besoins supplémentaires au niveau des services* » !!!

De quoi s'agit-il au juste ? Car les Agenais n'ont rien vu de ce « *regain d'activité* » perceptible dans l'activité municipale... ! Et vous annoncez que ces dépenses vont encore augmenter dans les années qui viennent...

Toutes ces indications montrent qu'en réalité, vous ne maîtrisez rien : votre explication donnée sur l'évolution de la marge brute est effarante : vous nous dites que les dépenses vont augmenter de manière importante, alors que les recettes, elles, vont diminuer. Jusqu'où comptez-vous aller ainsi ?

On pourrait pardonner ce type de dérive à une équipe municipale, à la double condition que cette évolution soit maîtrisée -ce qui n'est pas le cas, et dès lors que ces dépenses ne seraient faites que pour le bénéfice de la Ville et de ses habitants.

Mais lorsque l'on voit l'extrême minceur de votre bilan depuis 2001 et l'état des finances aujourd'hui, on ne peut que s'inquiéter du chemin que vous avez fait prendre à cette Mairie.

M. PINASSEAU

Mon intervention se recoupera peut-être sur certains sujets. En effet, je pensais comme vous que, si le calendrier électoral n'avait pas été modifié, les élections municipales auraient eu lieu au printemps prochain. Reportées pour des raisons d'embouteillage électoral dû à l'élection du futur Président de la République et des Députés, votre municipalité va bénéficier d'une prolongation. Si je rappelle ces faits, c'est pour souligner à quel point nous sommes près du terme de votre mandat.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaiterais apporter une précision : c'est à vous M. le Maire que je vais m'adresser parce que c'est la tradition, parce que vous êtes le leader de cette majorité municipale, ce qui fait aussi de vous le leader de la gauche agenaise.

Mais bien sûr, personne ne dissociera les membres de cette majorité qui vous sont toujours fidèles, du bilan que nous dresserons de votre gestion, pas plus qu'aucun d'entre eux n'essaiera, bien évidemment, de s'en absoudre. Cela pour vous assurer que nos critiques n'ont jamais visé votre personne.

Lors du dernier débat d'orientation budgétaire, vous nous aviez reproché de formuler toujours la même critique, à savoir : « *vous ne faites rien* ». Et bien cette année – même si sans doute pensiez-vous que nous allions vous écouter-, je vais recommencer. Car si vous vouliez que cela change, peut-être aurait-il fallu que vous changiez vous-même.

Je vais tenter de reprendre vos déclarations et promesses et de les mettre en face de vos actes. Et chacun pourra juger. Je me souviens d'une maxime qui résume bien l'idée que l'opposition se fait de votre action : « *il y a trois façons de ne rien faire : la première est simplement de ne rien faire, la seconde est de mal faire, et la troisième de faire à contretemps* ».

Etablir la liste exhaustive de tout ce que vous auriez pu ou dû faire conformément à vos promesses relève de l'exploit sportif. Si nous ne dénions pas ce qui a été fait, - essentiellement en matière de maintenance-, nous savons tous que ces actions ont

toujours existé et d'expérience, nous savons qu'elles sont programmées par l'administration, les élus n'ayant qu'un rôle de validation des choix et de définition de l'ordre des priorités. Pour changer notre discours, par rapport à l'année dernière, je ne m'exprimerai pas sur les mêmes sujets.

1) Parlons par exemple de la sécurité. Vous aviez écrit le 22 février 2001, pendant la campagne municipale : « *j'ai orienté mon action vers la sécurité des personnes et des biens parce qu'à mes yeux, c'est une exigence de justice sociale* ». Vous avez écrit aussi : « *en complémentarité des services de police de l'Etat, je mettrai en place une police municipale plus proche de vous, dynamisée et renforcée* ». Or votre première mesure a été la suppression de la brigade canine.

Plus généralement, la question à se poser est : « *la sécurité a-t-elle fait des progrès à Agen et le sentiment de sécurité s'est-il accru* » ? Sur la proximité de votre police, vous auriez dû préciser : proximité des pare-brise de nos véhicules, car vous avez accru de façon excessive la verbalisation.

- le stationnement, que s'est il passé ? Et pourtant que de déclarations sur ce grand parking près de la gare.

- la propreté de la ville : grand argument de campagne, et tout le monde peut constater qu'elle n'a jamais été aussi sale. Vous prétendez que non, les agenais peuvent juger.

- l'animation de la Garonne et du Gravier, dont vous deviez faire votre grand projet, avec l'achat de l'Hôtel Hutôt de Latour destiné à des résidences d'artistes : là aussi, propagande et paroles non tenues.

- enfin la clinique Esquirol : emplacement stratégique de la ville et son départ programmé : vous aviez fait miroiter de grands projets. Quelque chose, heureusement, va s'y faire mais vous n'y êtes apparemment pour rien : vous n'étiez même pas sur la photo.

2) Pour ce qui est de mal faire, nous citerons des opérations qui ne sont pas majeures comme le Festival du cinéma américain, tellement mal monté que les organisateurs se sont échappés. La soirée des podiums du sport dont la formule est mauvaise : les sportifs n'y viennent pas et ne restent pas au buffet pourtant bien garni et qui, de plus, leur est offert ;

- mais aussi les réalisations de votre PPI : la tribune du stade pas couverte, l'avenue du Général Leclerc dont on peut déjà comprendre que ce chantier qui n'en finit plus n'améliorera rien, pas plus la circulation que la sécurité.

- et puis aussi les grands dossiers, parmi lesquels nous citerons les Comités de quartiers, où des agenais sont venus avec beaucoup de bonne volonté et un excellent état d'esprit. Et puis patatras, ils se sont rendus compte que vous ne les écoutiez pas et votre tentation n'était que de propagande. Ils ont considéré que la parole n'était pas tenue. Vos comités ont cessé, pour ainsi dire, leur activité. Je ne doute pas que vous essaieriez de les relancer dans l'espoir d'en tirer quelques profits électoraux. Cependant, aucune municipalité n'a été attaquée publiquement aussi souvent que la vôtre sur le manque de concertation.

- et parlons de la gestion financière de la ville : si l'on compare l'état des finances au même moment du mandat -c'est-à-dire un an avant l'élection-, on constate que le prélèvement de l'impôt était de 10 385 000 en l'an 2000 pour arriver en 2007 à 15 669 000. Pendant la même période, les frais de personnel sont passés de 15 229 000 € à 20 458 000 €. On peut constater que ces deux masses ont évolué de même volume. L'endettement est passé pour la même période de 29 Millions à 23 600 000 Millions.

Sur la période de 1999 à 2002, nous avons un PPI avec maintenance de 23 Millions d'euros contre 39,8 Millions d'euros pour la période de 2006 à 2009, avec, en l'an 2000 une épargne brute de 3 756 000 et en 2007 de 3 781 000, soit des chiffres pour ainsi dire identiques.

Depuis l'an 2000, les coûts de service sont passés de 10 873 000 à 12 561 000 d'euros en 2007.

Où est l'amélioration, à quoi a servi l'augmentation de 50 % du prélèvement de l'impôt sur les ménages de la ville ? Elle devait servir à rembourser la dette : ce ne sera pas le cas. Votre PPI est plus budgétivore que celui de l'ancienne municipalité. Quelles en seront les conséquences sur l'endettement, les années qui suivront l'alternance ? Nous ne le saurons qu'à ce moment là.

- frais de personnel, coût des services explosés, imposition au taquet, endettement probablement aggravé : les finances sont dans un état beaucoup plus dégradé que celles que celle que vous aviez trouvées. Vous avez essayé de vous ériger une réputation de gestionnaire, votre propagande dans ce sens a été constante. Les résultats démentent vos affirmations.

- un autre exemple : l'intercommunalité. Elle n'a connu pour la première fois aucune évolution pendant votre mandat. Pas d'adhésion nouvelle, pas la moindre perspective de développement, la ville centre marginalisée à cause de votre attitude. Une concentration de tous les investisseurs sur la ville de Boé (Lamothe Magnac, le gymnase pharaonique que vous avez voté de 11 Millions d'euros, et qui va capter les activités sportives agenaises.

Pendant ce temps, le financement de la réfection de la piste d'athlétisme vous est refusé ? Cela ne serait pas gênant si l'enjeu était autre, car ce qui est en cause est tout l'avenir de notre ville et de l'agglomération elle-même. Pas l'ombre du moindre développement pendant 7 ans. Cela, aucune collectivité ne peut se le permettre.

3) Le troisième aspect du triptyque de cette maxime est plus d'actualité. Actualité, car faire à contretemps s'oppose en réalité au succès des projets que l'on veut initier.

Pour la réussite des projets, le temps est un facteur essentiel, et il appartient à ceux qui les initie de saisir le moment opportun, ou de les susciter. Toutes les discussions sur ce thème valident cette idée que le début du mandat est idéal pour développer un programme de réalisations. Cela permet de s'accorder le temps de réfléchir, de se concerter et de convaincre, de mettre en œuvre et même d'évaluer. Nous avons vécu cela avant vous.

Et sans vouloir nous étendre sur les projets de l'ancienne municipalité, qu'ils soient d'aménagement de la ville, sportif , culturel, de la zone Sud, de l'installation

d'universités, de l'Enap, il faut une volonté politique constante de projets qui ont été mûris. Ils étaient terminés à la fin de notre mandat. Or à un moment où l'on inaugure, vous lancez des études. Certes, l'expérience nous a démontré que vous êtes capable de vous enflammer épisodiquement pour annoncer des projets mirifiques jamais réalisés. Et peut-être est ce le cas ?

Mais tout aussi dangereux et irresponsable serait la tentation d'engager un processus de financements lourds, auxquels la ville serait confrontée au lendemain d'une élection.

On n'annonce pas des projets pour faire rêver dans un but de propagande électorale ; on ne décide pas de projets la veille d'une échéance ; on a eu 6 ans pour les faire.

Faire à contretemps, c'est aussi mal faire.

M. CAMINADE

M. le Maire a été interpellé sur un certain nombre de sujets et je lui laisse le soin d'y répondre. Etant le premier Magistrat, c'est de sa responsabilité.

Mais je suis attristé par la tournure des événements. Nous sommes dans un débat d'orientations budgétaires et certains de nos collègues ont travaillé, ont fait des propositions, vous ont livré des projets pour 2007. Or à aucun moment, vous n'avez formulé de contre-propositions ou d'enrichissement : nous sommes dans le stérile total. Depuis le début de mandant, voilà votre stratégie : vous avez commencé par des formules comme « encéphalogramme plat », « inactivité »... Si nous reprenons les comptes rendus des séances précédentes, vous constaterez que le conseiller municipal de l'opposition qui est parti a tenu ces discours. Et vous avez adopté cette logique : critiquons, il en restera toujours quelque chose.

Pour moi, la démocratie consiste en autre chose : nous faisons des propositions, et si elles ne vous conviennent pas, vous faites des contre-propositions qui viennent enrichir le débat et faire avancer les choses. Dans cette assemblée, il y a une majorité et une opposition et c'est ainsi que cela devrait fonctionner.

Les électeurs nous ont donné des responsabilités que nous assumons en tant que majorité. Mais vous avez aussi des responsabilités en tant qu'opposition. Or vous ne répondez que par une critique stérile, qui n'a rien à voir avec les projets concrets. Et cela, je le regrette profondément.

Vous avez cité des exemples. Mais je vous rappelle aussi que vous étiez Adjoint délégué aux sports et vous avez laissé 70 à 80 enfants utiliser des vestiaires totalement inadaptés au stade de la rue de Lille. La tribune et les vestiaires de l'école

de rugby étaient, pour leur part, dans un état lamentable et les visiteurs ont pu le voir. Vous avez fait des choses qui méritent l'attention, mais tout ce que vous avez fait n'était pas positif.

Lorsque vous parlez d'absence de concertation, de coordination, sachez qu'une des premières choses que nous avons faites a été de mettre en place une délégation aux associations, dans le but d'entrer en relation avec tout le secteur associatif pour dialoguer et construire des choses avec elles.

En outre, dans le domaine social, nous avons mis en place un Comité de coordination et nous avons réussi à réunir le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Maison des Chômeurs, les Restaurants du Cœurs, etc.. pour assurer la distribution de repas en période hivernale. Nous ne sommes pas tout blanc, mais pas tout noir non plus. Cela doit être pris en compte pour établir un dialogue constructif.

Et je trouve affligeant qu'il n'y ait, de votre part, aucune contre-proposition et que nous ne soyons pas dans une logique de projet contre projet. Moi et mes collègues avons supporté votre attitude en silence, mais trop c'est trop.

M. PINASSEAU

Je vous rappelle que l'exemple vient du haut, et que lorsque vous êtes arrivés en situation, vous avez été loin de nous couvrir d'éloges. Vous êtes même allés très loin dans vos critiques et c'est vous qui avez donné le ton à cette assemblée.

Vous faites la police de cette assemblée M. le Maire et, depuis le début de ce mandat, vous avez donné un ton d'agressivité vis-à-vis de l'opposition.

M. MAUROUX

Vous êtes en fin de mandat et nous ne sommes donc plus au temps des contre-propositions. Nous réserverons cela à la campagne électorale.

M. CLOUCHE

M. le Maire, je voudrais que vous m'autorisiez à répondre à Jean Pinasseau qui – malgré toute l'affection que je peux lui porter- a une perception très étriquée du rôle de l'action de la Communauté d'agglomération. Je constate ce qu'on fait nos prédécesseurs, les chantiers mis en œuvre et je pourrais vous retourner les observations que vous formulez à l'encontre de la municipalité d'Agen. Je pense que vous avez oublié les énormes projets en cours –sauf les deux qui vous aidaient dans votre démonstration, celui de Cancelles notamment-.

Nous avons cependant mis en œuvre des chantiers dont vous parliez depuis de très longues années et qui étaient restés lettres mortes :

Je pense au Chemin de Péchabout dont les travaux vont débiter, au bénéfice de la ville d'Agen et de Boé, qui est un dossier d'environ 4 Millions d'euros.

Vous avez oublié de parler du pôle multimodal, que vous aviez quelque peu abandonné et que nous avons repris. Les premiers éléments ont été inaugurés récemment, et il va pouvoir enfin démarrer si les partenaires –SNCF, Région et Conseil général- signent la convention.

Quant au projet de protection contre les crues dont nous parlons depuis 50 ans, il vient d'aboutir. Et je me permets de vous faire observer qu'il est en augmentation d'environ 25 % par rapport au projet originel, avec des contributions de l'Etat et du Conseil général invariables : ces dépenses seront donc intégralement à la charge de la Communauté d'agglomération.

La déviation Beauregard 113 qui a pris du retard effectivement. Mais il fallait, cher Jean, demander au Préfet de prendre la déclaration d'utilité publique : il n'avait aucun motif de ne pas la prendre mais il a laissé courir les délais parce que quatre riverains avaient formulé une observation au Ministère de l'environnement. Et cela nous a coûté du temps et de l'argent, car l'Etat a alors demandé une expertise et une contre-expertise. N'attribuez donc pas les retards aux collectivités actuellement en fonction.

Quant au gymnase de Cancelles, je connais ta position pour en avoir discuté avec toi et je sais que tu n'y es pas particulièrement favorable. C'est un gymnase réalisé dans la plus large concertation, qui me semble donner satisfaction à l'ensemble des sportifs du territoire de l'agglomération. Une salle, dédiée à la gymnastique et réservée aux Patriotes agenais, va coûter 2 500 000 euros. On constate donc un effort au bénéfice de la ville d'Agen.

Vous êtes en dissonance avec le Député qui dit que c'est un beau projet, qui a d'ailleurs été classé en 2^{ème} position par le Conseil national du développement du sport. Il est donc considéré comme exemplaire au niveau national car, pour la première fois, c'est bien un gymnase d'intérêt communautaire.

Nous sommes par ailleurs, en discussion sur le programme local de l'habitat qui, même s'il est insatisfaisant, conduit la CAA à inscrire chaque année 1 Million d'euros pour la politique du logement.

Et la Communauté fait tout cela malgré des conditions financières particulièrement inquiétantes : la taxe professionnelle est plafonnée et n'augmente plus ; les entreprises et les commerçants sont exonérés de la part salaires ; on nous fait comprendre que nous perdrons les bases de France Télécom à Foulayronnes et si cela était confirmé, nous subirions une diminution de 1 Million d'euros de notre produit de taxe professionnelle.

Pour le TGV, il est envisagé qu'il passe à Bordeaux et il est demandé à la Communauté d'agglomération de payer 15 ou 16 Millions d'euros pour le passage du TGV, sachant que si l'on souhaite qu'il soit prolongé sur Agen, il faudra ajouter un montant à peu près équivalent –même si ce ne sera pas sous la gestion que j'ai l'honneur de présider-.

Aujourd'hui, on note une fâcheuse tendance à taper en touche, et cela toujours au détriment de la Communauté d'agglomération.

Ces rappels, tu as du les entendre formulés en d'autres lieux car je ne change pas de discours. Ici ou ailleurs, cela reste la triste vérité. Ces projets ne seront pas tous réalisés avant la fin du mandat, mais je pense que Cancelles le sera.

Pourquoi Cancelles ? Lorsque nous nous sommes accordés sur la nécessité de construire un gymnase, ce n'était pas –comme tu l'as dit- pour Boé, mais parce qu'il ressortait de l'obligation de la Mairie d'Agen de reloger les Patriotes et de quelques projets qui émergeaient sur le territoire de la CAA. Nous avons alors opté pour Cancelles en raison du foncier disponible.

On nous faisait aussi miroiter les fonds européens en disant que notre projet était le plus grand, le meilleur : au résultat, pas de participation du Fonds européen.

Nous avons la volonté de faire aboutir les projets. Et je suis reconnaissant à tous ceux qui m'accompagnent dans cette démarche, qui est dans l'intérêt des habitants d'Agen et de l'ensemble de la Communauté d'agglomération.

J'ai parlé tout à l'heure de Péchabout, mais j'ai oublié de mentionner, concernant les voiries, que nous participons dans le cadre de notre régime d'aide aux voiries dites d'intérêt commun. Nous allons, par exemple, contribuer au financement de l'avenue du Général Leclerc. Sachez aussi que nous investissons annuellement 4 Millions d'euros pour la voirie d'intérêt communautaire, ce qui ne se faisait pas puisque cela a été intégré dans les nouvelles compétences.

Pour conclure, soit tu avais oublié, soit tu as voulu focaliser sur des insuffisances. Mais je souhaitais rappeler ce que nous faisons.

M. SOULIGNAC

Il semble que cela fonctionne. Mais je vois dans un article récent que Boé, Bon Encontre et Le Passage ne semblent trouver aucun terrain pour le social.

M. CLOUCHE

Je ne peux pas faire réponse à la place des Maires ni de Boé, ni d'Agen, et pas plus de Foulayronnes ou de Bon Encontre. La faute n'incombe pas à la CAA si les terrains sont inondables, sauf à interdire la Garonne de sortir de son lit. Soyons réalistes. ... Nous n'allons pas recommencer avec Lamothe Magnac.

M. VEYRET

Puisque je suis chargé de faire la police de l'assemblée, je vous demande de débattre normalement, sans polémiquer.

M. CLOUCHE

Nous n'allons pas revenir sur Lamothe-Magnac. Ce dossier est en cours et je rappellerai simplement que ce n'est pas l'actuel Conseil communautaire qui a acquis cette zone mais le précédent, avec exactement la même vocation qu'aujourd'hui.

Attendons la décision de la Commission Nationale de l'Équipement Commercial. J'espère qu'elle sera favorable.

M. RAUNIER

J'entends ce que vous avez dit. Cependant, depuis 5 ans vous avez chargé le budget en frais de personnel, en frais de fonctionnement. Et vous n'êtes pas venu nous demander notre avis, sauf que nous votons régulièrement contre le budget chaque année.

Vous amenez aujourd'hui un débat d'orientation budgétaire qui montre que votre gestion financière –votre gestion de fonctionnement- vous conduit, si vous réalisez les projets prévus, à une situation financière pire que celle que nous vous avons laissée et que vous avez critiqué depuis 4 ou 5 ans.

Ne nous demandez pas de dire si vos projets sont bons ou pas. Ce sont les vôtres, et que nous les trouvions bons ou pas, vous les ferrez quand même puisque vous avez les rênes de la Mairie aujourd'hui. Mais ne nous reprochez pas de constater que, depuis 5 ans vous avez géré la mairie de sorte que vous allez grever demain et à nouveau les finances de la ville malgré tout l'argent que vous avez ponctionné aux Agenais. C'est tout.

Mme FERRER

M. le Maire, je réagis quand j'entends une stigmatisation des frais de fonctionnement en personnel. Les emplois du personnel correspondent à une mission de service public.

Nous avons relevé qu'un agenais sur deux était dans de grandes difficultés puisqu'il n'est pas imposé, et 41 % de la population est en situation de précarité. Nous ne pouvons donc pas faire l'impasse dessus, Mesdames et Messieurs de l'opposition, et votre discours me gêne profondément.

La sécurité est effectivement une justice sociale. Mais nous ne pouvons pas limiter ce problème à une compétence municipale, et tout lui imputer. Car l'insécurité est fortement liée à l'insécurité sociale qui est le fruit des lois régressives prises par le Gouvernement.

Par ailleurs, arrêtez avec ce dogme de l'imposition. L'impôt est un outil et malheureusement, les plus riches en sont exonérés au dépend de l'impôt ménage qui est le plus injuste qui soit.

Je tiens à souligner que des choses ont été faites, même si elles ne se voient pas, notamment le changement de tout le mobilier scolaire -qui avait plus de 30 ans d'âge- et qui correspond à une mission de service public, pour le confort des agenais.

M. COUDERC

Des choses qui auraient dû être faites avant notre arrivée, –et qui ne l'ont pas été-, ont grevé ce budget et le grèvent encore J'en citerai trois :

La charpente de l'église St Hilaire menaçait ruine alors que ce bâtiment est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Comme quelqu'un l'a dit : « *cela ne se voyait pas* » –j'aurai la charité de ne pas dire qui- et ce n'était donc pas urgent de le faire. Nous l'avons fait.

La Tour des Pénitents réclamée à cors et à cris par tous les habitants du quartier, nous l'avons fait. Nous avons acheté les Ets Lalaurie –que vous aviez promis d'acheter, ce que vous n'aviez pas fait ; nous l'avons démolie et nous restaurons la Tour à la grande satisfaction du quartier.

Nous avons aussi acheté les Ets Thomas, édifice remarquable, très représentatif de la fin du siècle industriel et que nous devons conserver dans le patrimoine. Ils vont servir d'une part à reloger les syndicats. Mais il va surtout permettre de faire le premier étage de la fusée mythique du musée : déménager les réserves, créer un espace pour les archives de la ville et les rendre consultable. Tout cela coûte de l'argent et c'est à cela que sert aussi l'argent des contribuables.

Enfin, nous devons nous donner des outils juridiques qui nous faisaient défaut, afin d'empêcher de continuer de démolir à tort et à travers les monuments et les vestiges historiques de la ville. C'est ce que nous avons fait avec la ZPPAUP notamment.

M. MAUROUX

M. le Maire, nous avons vu récemment l'inflation de communication et des supports de communication dans cette ville : affiches, carte de vœux du maire ou de ses adjoints et conseillers municipaux. Pas un agenais n'a pu y échapper. Je ne suis pourtant pas certain que ce type de communication fasse avancer la démocratie. Je pense aussi que les coûts pourraient en être au moins diminués.

Je voudrais faire une proposition qui irait dans le sens de l'e.démocratie dont vous avez parlé tout à l'heure Ici, peu de citoyens assistent à nos débats, mais il est très facile de diffuser ces débats sur Internet. Pouvez-vous me dire quand, M. le maire, vous comptez mettre en œuvre ce type de transmission ?

M. VEYRET

Comme de créer un chat sur Internet, c'est difficile sur le plan technique et cela peut coûter très cher. En outre, si l'on ne retransmet les débats, ils sont cependant diffusés dès le lendemain sur le site. Je ne vois pas pourquoi nous investirions autant

sur la mise en place en direct des débats puisque, de toutes manières, les agenais ne peuvent pas y répondre.

En ce qui concerne les cartes de vœux, il n'y en a ni plus ni moins que celles qui étaient envoyées par l'ancienne municipalité. Je me souviens, à l'époque, avoir reçu les vœux de la municipalité en tant qu'agenais, mais aussi en tant médecin, et en tant que représentant de ceci ou de cela. Sachez que les vœux ne coûtent pas très chers et cela fait plaisir aux gens puisque certains nous remercient.

Quant aux supports, ce sont les mêmes. Les seules choses qui ont changé sont le nom et le logo. Et nous faisons moins de revues d'Agen.fr qu'il n'y avait à l'époque d'Agen.info.

Mais cela n'est pas l'essentiel du débat, et je vais commencer à répondre aux questions des uns et des autres.

Je répondrai tout d'abord à M. Soullignac –puisque'il est pressé- et à Jean Pinasseau sur les investissements réalisés sur Boé. Et je remercie le Président de la Communauté d'agglomération d'avoir fait le point sur un certain nombre de questions concernant les investissements réalisés tant sur l'agglomération que sur la ville d'Agen. Les conflits avec la CAA portent d'ailleurs sur des sujets qui n'ont rien à voir avec ce type d'investissements. Ils n'ont notamment jamais porté sur Cancelles puisque la ville d'Agen, comme la ville de Boé et la Communauté d'agglomération étaient d'accord pour construire ce complexe sportif. Et si on m'explique qu'il aurait fallu le construire sur Agen, je répondrai qu'il faut qu'on me dise ce qu'il aurait fallu dynamiter pour trouver les terrains nécessaires.

A l'époque où la piscine a été construite, j'aurais déjà préféré qu'elle soit d'intérêt communautaire ce qui aurait permis de la transférer beaucoup plus facilement dans le giron de la CAA. Aussi, je trouve plus raisonnable de construire un gymnase – notamment pour un club de gymnastique qui accueille pour moitié des agenais et pour l'autre moitié des gens de l'extérieur-, dans un cadre communautaire et à l'endroit où se trouve l'espace nécessaire pour le réaliser.

Dans les années à venir –et quelle que soit l'équipe qui sera en place et qui n'est peut-être pas celle à laquelle vous pensez, -car méfiez-vous nous verrons qui les Agenais choisirons-, j'espère que nous aurons la même réflexion sur le football, sur le rugby, sur le basket, peut-être avec des spécialisations par communes qui disposeront d'équipement adaptés. Personnellement, je veux bien que le rugby ait lieu à Agen, et le Football ailleurs car il y a plus de terrains de football à Boé qu'à Agen. Et il est préférable que l'ensemble de ceux qui pratiquent ce sport puissent bénéficier d'équipements de qualité plutôt que, comme à Agen, des terrains sur-utilisés et sans espace pour en réaliser d'autres.

Pour ces raisons, tentons d'avoir une réflexion communautaire, et arrêtons de taper sur la seule réalisation intelligente, en terme communautaire, d'équipements sportifs c'est-à-dire la mise en place d'un équipement pluri-disciplinaire, pluri-communal puisque d'intérêt communautaire, et implanté au meilleur endroit qu'il soit.

Je n'aurai peut-être pas la même démarche lorsqu'il s'agira de créer une structure de spectacle, car je défendrai alors bec et ongle le fait que celle-ci soit réalisée dans le centre-ville d'Agen.

Concernant le logement social, je considère qu'Agen paie trop cher son tribu et que les autres communes ne font pas assez.

Un débat aura lieu ici puisque la ville d'Agen s'est abstenue sur le PLH tel qu'il a été présenté. Ceci non pas parce qu'Agen ne veut pas d'un PLH ni qu'il n'y a pas d'avancées dans ce PLH, mais parce nous estimons qu'il ne va pas assez loin et nécessite l'ajout de nouvelles propositions. J'espère qu'alors le PLH pourra être amendé au niveau du conseil de communauté pour ensuite être voté à l'unanimité.

Sur les problèmes budgétaires, il m'a été très difficile d'entendre tout ce que vous avez dit. Et il faut vraiment avoir la foi, et heureusement je l'ai, une foi laïque, une foi républicaine mais une foi citoyenne.

Vous dites : « *vous nous avez fait la leçon, alors que durant tout votre mandat –et même au-delà puisque le délai a été prolongé- la situation financière s'est dégradée* ». Cela se dégrade car nous baissons en terme de marge brute et en terme d'épargne nette. Cela est vrai, sauf qu'il n'y a aucune comparaison entre vos résultats et les nôtres -et je sais que vous le savez parfaitement car vous savez compter et analyser un budget-.

En effet, vous oubliez une chose essentielle : c'est que nous nous retrouverons en 2008 avec 158 000 euros d'épargne nette, et en 2009 avec 19 000 euros d'épargne nette, puis au fil de l'eau. Alors que nous nous sommes retrouvés en 2000 avec moins 385 000 euros d'épargne nette, en 2001 à moins 1 205 000, et enfin en 2002 à moins 2 121 000 euros. Nous étions donc dans une situation où il fallait emprunter pour pouvoir rembourser. Et si nous n'avions pas augmenté la fiscalité, ce n'est pas 2 121 000 euros que nous aurions eu.

D'ailleurs, nous avons du passer un pacte fiscal avec la Communauté d'agglomération. Le Président de la CAA l'a dit, il n'y a plus d'impôt dynamique au niveau des collectivités : les taxes ménages ne sont pas dynamiques, la TPU de la Communauté va être plafonnée. Et tout en ne le souhaitant pas, je sens que nous allons être contraints de passer à une fiscalité mixte. A Agen, nous devons désormais faire avec nos ressources, puisque nous n'augmenterons pas la fiscalité.

M. RAUNIER

Heureusement, car vous l'avez déjà assez augmenté.

M. VEYRET

Vous l'avez fait beaucoup plus que nous. Sur deux mandats, le foncier bâti représente 60 % de la recette fiscale de cette ville. Et si nous analysons les augmentations de fiscalité sur deux mandats, ne serait-ce que sur le foncier bâti et avec la compensation de la perte de la taxe des ordures ménagères, je peux vous assurer que le calcul passe au dessus des 27 %.

Il reste qu'aujourd'hui, nous avons une épargne nette positive, avec maintien des investissements. Par contre, vous étiez dans une situation différente puisque vous aviez une épargne nette négative, qu'on appelle dans le privé « de cavalerie », et qui conduit à terme à une faillite. Voilà la vérité des chiffres.

Une autre question sur laquelle nous ne pouvons pas être d'accord est le montant des investissements. Jean Pinasseau a eu l'honnêteté de faire le calcul du montant de ces investissements et il a dit les chiffres qui parlent d'eux-mêmes : nous avons doublé le montant des investissements en terme de PPI et de maintenance.

Cessez donc de dire que nous n'avons rien fait : nous avons fait de l'investissement et de la maintenance, car nous avons jugé de la nécessité de remettre en état nos établissements, nos voiries et le patrimoine de cette ville qui sert aux Agenais en permanence. Nous n'avons pas fait de projets faramineux, mais nous avons réalisé des choses indispensables et qui manquaient. Voilà notre service rendu aux Agenais.

Et nous avons mené à bien une politique qui consiste à permettre à tous les agenais de vivre dans un habitat satisfaisant et attractif. En effet, il y a des raisons au fait que nous comptons aujourd'hui 4 000 habitants supplémentaires : le dynamisme, de nouveaux logements, des services rendus, des habitats décents.

Nous avons été accusés de laisser construire des logements Loi de Robien sans intervenir –au total, 1 200 logements de Robien-. Mais nous avons aussi fait plus de 27 % de logements sociaux en centre-ville et en première périphérie, mené une opération OPAH RU qui restaure 150 logements en centre-ville par an, lutté contre l'habitat insalubre en mettant fin à des îlots d'insalubrité, et créé des animations dans la ville –nous n'avons jamais eu de saisons culturelles aussi attractives, des expositions de peintures qui ont attiré beaucoup de monde, et mis en place un évènement annuel qui fonctionne-. Mais tout cela a un coût, et nous avons réalisé tout cela avec les finances dont nous disposions, à une hauteur que vous n'avez jamais atteinte.

Par ailleurs, vous nous accusez de démarrer des projets aujourd'hui. Or, nous de démarrons pas de projets : cela fait 4 ans que nous travaillons sur Tapie.

M. RAUNIER

Et c'est trop long.

M. VEYRET

Allez dire cela à l'ANRU. Nous avons réussi Tapie. Nous lancerons l'opération dès le mois de mars –dès que nous aurons les autorisations nécessaires, puisque nous avons déjà les partenariats. Et nous, nous aurons le courage d'aller jusqu'au bout.

Nous avons également lancé les espaces publics de centre-ville début 2006, et nous aurons le rendu dans 2 ou 3 mois, qui sera concerté avec la population. Comme vous dites, c'est long mais c'est un choix que nous avons fait de ce marché de définition qui nous impose une procédure plus longue, mais qui permet la concertation la plus large possible. Ce n'est d'ailleurs pas votre voisine qui dira le contraire puisqu'elle fait partie de ce groupe de travail, et qu'elle dit -lorsqu'elle n'est pas entourée de ses mauvaises âmes-, que ce qui se prépare est bien.

Je vous dirais simplement : méfiez-vous de la manière dont vous abordez les problèmes et cessez de dire que les gens ne font rien, alors que cela fait 5 ans que nous n'avez pas fait la moindre proposition.

Arrêtez également de manier l'insulte. M. Raunier. Je ne peux vous donner de leçon que sur une chose : le respect de la parole de l'autre. Lorsque vous aviez la parole, je ne vous ai jamais interrompu, et je vous demande la même attitude. Ce que vous avez dit n'était pas très agréable à entendre, mais je l'ai entendu jusqu'au bout sans vous interrompre. Maintenant, vous devez accepter ce que je dis, même si cela n'est pas agréable pour vous.

La démocratie passe par l'échange. Vous avez enfoncé le clou et accusé cette assemblée de ne rien faire. Cette même assemblée, par mon intermédiaire, vous répond. Vous nous avez accusé de mentir sur les finances publiques. Or ces finances ne sont que des chiffres sur lesquelles je n'ai fait aucune transformation. Et ce que nous avons dit pendant des mois est tellement vrai que notre consultant, mais aussi la Chambre régionale des comptes, ont fait la même analyse.

Et puisque nous sommes actuellement normalement contrôlés par cette dernière, nous verrons si ce que vous dites est constaté –à savoir la dégradation des finances liée à une gestion catastrophique-. Je pense pour ma part que nous avons bien géré cette ville et que nous l'avons bien désendettée en passant de 33 Millions à 26 Millions d'euros d'endettement.

Nous avons augmenté le montant des investissements, tant en maintenance qu'en PPI et nous parvenons à une situation où notre épargne nette est positive et nous permet de poursuivre l'investissement.

Par contre, fin 2001 et fin 2002, la situation était catastrophique au point que sans augmentation de fiscalité, nous n'avions plus qu'à plier bagage et fermer la porte de la Mairie.

Il n'y a pas de vote sur le Débat d'orientation budgétaire. Nous passons donc aux rapports suivants.

02 – Assainissement – Mise en séparatif de la rue de la Falaise Est – tranche 2007 – Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

M. BEDOURET, Adjoint au Maire

La mise en place de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans la rue de la Falaise côté Est (de la rue de Coupo Cambo jusqu'au fond de la rue) est une opération prévue au budget primitif de 2007. Ces travaux s'inscrivent d'une part dans le cadre de la politique de suppression des rejets d'eaux usées dans la Masse, d'autre part dans le programme pluriannuel de limitation des risques d'inondation de ce quartier du coteau de l'Ermitage.

Cette opération comprendra donc :

- la construction d'un collecteur d'eaux usées, de diamètre 200 mm, sur 400 m de long,
- La construction de 17 branchements sur le collecteur d'eaux usées,
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales, de diamètre 300 mm, sur 340 m de long,
- La construction de 6 grilles avaloir sur le réseau des eaux pluviales.

M. BEDOURET

En tant qu'adjoint à l'assainissement et à l'eau potable, j'ai bien étudié ce qui se faisait avant sur ces sujets et je dois dire que les leçons que vous voulez nous donner m'ont quelque peu interpellé.

En effet, que ce soit en matière de contrôle des contrats, d'éclairage public, de signalisation tricolore, du contrat avec Véolia et autres, je n'ai pas honte du travail réalisé par rapport à ce qui se faisait avant et du retard qui avait été pris sur le respect des normes de rejets en milieu naturel, etc.

J'ai donc été surpris par votre discours, M. Pinasseau. Regardez ce que nous avons fait et vous constaterez que nous n'avons pas à rougir.

M. MAUROUX

Tu parles toujours du passé et j'aimerais maintenant que nous parlions d'avenir.

J'ai besoin de précisions sur ce rapport. Je suppose que c'est parce qu'il y a une zone de partage des eaux au milieu de la rue de la Falaise que vous avez prévu un collecteur d'eaux usées de 400 mètres et un collecteur d'eaux pluviales de 300 mètres. Mais allez-vous régler le problème des habitations situées au-delà de la zone de partage des eaux ou allez-vous construire un séparatif ? Ou bien allez-vous laisser les choses en l'état, c'est-à-dire laisser partir l'ensemble des eaux usées et pluviales dans un égout unitaire qui descend dans une petite ruelle, en bout de l'impasse ? Comment vas-tu régler ce problème ?

M. BEDOURET

Nous recherchons une solution optimisée car nous nous heurtons à une réelle difficulté. Il nous faudra peut-être garder une partie commune, à gérer différemment. La rue de la Falaise est très difficile à équiper en matière séparative, sans mettre en danger la stabilité des maisons. Nous devons être extrêmement prudents.

M. MAUROUX

Je reviens sur les problèmes de sécurité de cette rue. En effet, il y a quelques semaines, les pompiers ont eu beaucoup de difficultés pour y accéder. Des poteaux téléphoniques gênent le passage dans cette rue. Quitte à faire des travaux, il est impératif de procéder à l'enlèvement de ces poteaux.

M. BEDOURET

Cela est vrai pour tout le coteau, avec toutes ces petites rues et ruelles. Mais c'est dommage que vous ne l'ayez pas fait avant, M. Mauroux.

M. MAUROUX

Nous ne pouvons pas tout faire.

M. BEDOURET

Sans doute. Mais je constate qu'en matière d'assainissement, vous avez renoncé assez facilement sur des tas de projets.

M. MAUROUX

En principe, je ne me sers jamais en premier parce que je suis bien élevé. Dans le coteau, nous avons la rue de Fouyte-Porc et je peux te dire que le résultat n'est pas mal.

M. VEYRET

M. Pinasseau, j'ai oublié de vous dire qu'en terme de sécurité, nous avons choisi de renforcer la police de proximité. Mais nous avons supprimé la brigade canine car nous souhaitons être proches des citoyens, mais pas au point de les mordre.

Passons au vote

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

1/- APPROUVE le Dossier de Consultation des Entreprises relatif à la mise en place des réseaux eaux usées et eaux pluviales dans la rue de la Falaise côté Est (tranche 2007) pour un montant estimé à 613 000,00 € TTC

2/- S'ENGAGE à faire réaliser ces travaux sous label "Charte de Qualité des réseaux d'assainissement communaux" ;

3/- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la dévolution des travaux par voie d'appel d'offres ouvert et à signer tous marchés à intervenir ;

4/- SOLLICITE auprès de l'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE l'attribution des aides les plus élevées possible ;

5/- DIT que cette opération ne sera réalisé que sous réserve de l'obtention des aides de l'AGENCE DE L'EAU ;

6/- DIT que les dépenses seront réglées par prélèvement sur les crédits inscrits au budget assainissement et au budget principal 2006, pour un montant global de **613 000,00 € TTC** :

Pour le budget assainissement :

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Article 2315 : Installations techniques, matériel et outillage industriel.

Pour le budget principal :

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Article 2313 : Constructions.

7/ DIT que les recettes seront encaissées au budget de l'assainissement :

Article 1318 : Autres Subventions d'équipement

Article 1681 : Autres emprunts

03 – ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE : AFFECTATIONS DE POSTES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

M. MATEOS – Adjoint au Maire

Par lettre en date du 9 janvier 2007, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, après une étude des prévisions d'effectifs 2007/2008, sollicite l'avis du conseil municipal de la ville d'Agen sur les mesures de carte scolaire qu'il proposera lors du Comité Technique Paritaire Départemental et du Conseil Départemental de l'Education Nationale, à savoir le retrait d'un emploi dans chacune des trois écoles maternelles, Edouard Lacour, Gaston Salvan, Les Petits Ponts et de l'école élémentaire Edouard Herriot.

Ces propositions appellent les remarques suivantes :

Bien que la moyenne prévisionnelle par classe s'élève à 16 enfants, l'école Edouard Herriot est en Zone d'Education Prioritaire et au cœur du projet de rénovation urbaine qui est entrepris dans ce quartier en collaboration avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Ce projet a pour objectif de redynamiser ce quartier composé d'un habitat à la fois social et pavillonnaire, en renouvelant pour partie sa population mais aussi en augmentant le nombre de familles avec enfants grâce à la typologie des logements qui seront proposés. Il serait donc inopportun de fermer une classe dans cette école alors qu'elle devrait accueillir à moyen terme un nombre d'élèves beaucoup plus important. Par ailleurs, il est essentiel que les enfants actuellement scolarisés puissent bénéficier d'une réelle stabilité de l'équipe pédagogique.

Concernant l'école maternelle des Petits Ponts, il est d'ores et déjà envisagé de redéfinir le secteur de cette école ainsi que celui de l'école maternelle Paul Bert, situées toutes les deux dans un quartier en restructuration. En effet, entre 2007 et 2008, plus de 250 logements sont prévus dont la typologie laisse présager une arrivée importante d'élèves. Dans ces conditions, il paraît nécessaire d'opposer un refus à cette fermeture de classe.

Les écoles maternelles Edouard Lacour et Gaston Salvan, pour lesquelles Monsieur l'Inspecteur d'Académie propose également des retraits d'emploi, accueilleraient pour leur part, selon nos prévisions d'effectifs, respectivement 32,50 et 22,50 élèves par classe après fermeture d'une classe. Cette augmentation conséquente des effectifs par classe entraînerait un net recul de la qualité de l'accueil des élèves. Dans ces conditions, il n'est pas souhaitable de retirer un emploi dans ces deux écoles.

M. MATEOS

Ce dossier a été ajouté car l'Inspection Académique ne nous a consulté que la semaine dernière.

Nous ne pouvons qu'opposer un refus catégorique aux retraits de ces postes.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

EMET un avis défavorable au retrait des postes à l'école élémentaire Edouard Herriot et aux écoles maternelles des Petits Ponts, Gaston Salvan et Edouard Lacour.

M. VEYRET

Avant que nous ne levions la séance, y a-t-il des questions diverses ?

QUESTIONS DIVERSES

Mme MAIOROFF

Je souhaite, M. le maire, faire une remarque concernant le recensement démographique à Agen.

Nous saluons cette nouvelle de l'augmentation de la population d'Agen. Mais nous souhaiterions que vous admettiez que ce résultat, dont les premiers signes se sont fait sentir dès 1999, n'est pas seulement le fruit de votre travail mais aussi celui des hommes et des femmes qui ont travaillé avant vous –et notamment l'équipe du Docteur Chollet-.

En effet, le maintien du 48^{ème} Régiment, la venue de l'ENAP, les logements sociaux, le Florida ont contribué à amener une population supplémentaire dans la ville.

Nous aurions donc aimé que vous partagiez, avec plus d'humilité, les fruits de cette augmentation de population.

M. VEYRET

Mme Maioroff, je n'ai pas l'habitude de prendre à César ce qui lui appartient et je souhaiterais que vous fassiez de même.

Pour le 48^{ème} RT, reconnaissez que ce n'est le fait ni de la Municipalité précédente, ni de la Municipalité d'aujourd'hui. C'est le résultat, pendant deux ans, de l'action du Député –que j'étais-. D'ailleurs, le jour où le Ministre me l'a confirmé, j'avais appelé M. Chollet qui m'en a remercié. Qu'il ait eu la même volonté que moi de maintenir ce régiment, c'est une autre chose. Pour l'ENAP, ce fut un combat commun.

L'INSEE nous a donné les éléments suivants : l'augmentation actuelle de la population est sans double compte –c'est-à-dire que les étudiants ne sont pas comptabilisés-. Lors du dernier recensement, nous étions passés d'une population d'environ 30 000 à 32 000 habitants uniquement par le biais des double comptes –vous le savez comme moi-. Aujourd'hui, nous en avons 4 000 de plus –puisque nous passons de 30 000 à 34 000- et avec les double comptes, nous allons passer la barre des 35 000-. Sur les 4 000 habitants, il y en a peu du 48^{ème} car la majorité de ces personnels s'est installée en périphérie, et il n'y a pas de personnel de l'ENAP qui représente seulement 300 à 350 personnes supplémentaires.

En fait, c'est bien pire que cela. Ce sont des gens qui viennent du Fumélois, du Tonneinçais, des gens qui reviennent vers le centre-ville d'Agen comme les personnes âgées parce que nous commençons à leur offrir un certain type de logements qui leur correspondent.

Je ne dis pas que c'est grâce à la municipalité d'aujourd'hui, mais nous avons choisi de faire de la rénovation du logement la ligne directrice de cette municipalité durant les 4 premières années du mandat. Voilà ce qui a certainement des conséquences importantes sur le nombre d'habitants supplémentaires. Non pas parce que nous avons fait preuve d'un dynamisme particulier, mais simplement car les personnes qui

cherchaient un logement en ont trouvé un sur Agen –un logement qu'ils pouvaient financièrement assumer, les logements en périphérie devenant de plus en plus chers-. Quant au 48^{ème}, il représente 1200 personnes, arrivées progressivement depuis 1999, et dont seule environ la moitié vit à Agen. Une partie des personnels de l'ENAP habite aussi sur Agen, ce qui a eu une incidence sur le chiffre de la population.

Les deux municipalités successives ont fait ce qu'elles devaient faire. Je n'ai jamais dit le contraire, y compris dans les entretiens à la Presse. J'ai dit que nous avons réussi à renverser le flux, parce que la ville d'Agen est dynamique contrairement à l'idée parfois véhiculée.

Lors des réunions des nouveaux arrivants –auxquelles vous êtes toujours invités mais auxquelles vous ne participez guère, du moins pas tous-, ils expriment leur sentiment que cette ville est très animée, avec un centre-ville bien achalandé. Mais ils disent également : « *il vous manque des choses en périphérie* ». Ce qui signifie que la population actuelle demande à la fois des services en centre-ville et des services en périphérie.

Si vous lancez un sondage dans la population, vous pourrez constater que beaucoup d'agenais y sont favorables. Et ce n'est pas pour cela qu'ils désertent le centre-ville : la preuve, avez-vous vu, à Noël, le nombre de personnes en centre-ville ? Ils y étaient parce qu'il y avait de l'animation. Et ils y seraient davantage si les commerçants étaient plus dynamiques dans l'animation de leurs vitrines pour attirer plus le chaland. Personnellement je suis déçu, lorsque je me promène sur le boulevard durant les fêtes de Noël, de voir que la mairie décore la ville et met en place la patinoire, et qu'à côté de cela, aucune vitrine commerçante n'est décorée. Or cela, c'est à eux de le faire.

La séance est levée.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

M. Alain VEYRET

Mme Naziha BORIES-MATALLAH